

# SAVIGNY INFO

NUMERO 35 - JUILLET 2025  
JOURNAL D'INFORMATION SAVIGNOISE

## L'édito du maire

Madame, Monsieur

Chère Savignoise, Cher Savignois,

La fin de l'année scolaire a sonné, et pour beaucoup d'entre nous, elle rime avec vacances et détente. Pour l'équipe municipale, en revanche, ce début d'été s'est révélé particulièrement intense.

Pour la reprise de la boulangerie, plusieurs candidats se sont manifestés auprès du boulanger actuel et de monsieur Tournier, propriétaire des locaux. Cependant, la mise en vente des lieux suivie du décès de Monsieur Tournier a remis en cause les projets de chacun. Face au risque de délais prolongés pour l'installation d'un repreneur, nous avons été amenés à envisager l'utilisation des locaux de l'ancien Bar de la Tour pour la création d'un point de vente qui serait tenu par l'un des boulangers intéressés. Nous poursuivons les échanges avec les candidats et ne manquerons pas de vous tenir informés. En attendant, si l'arrivée d'un nouveau boulanger prend plus de temps que prévu, les gérants du Clos de l'Abbaye ont accepté d'assurer temporairement un dépôt de pain et nous les en remercions.

En matière de voirie, nous avons déposé le permis d'aménager pour la création du parking de la Font Porée. Nous espérons un retour rapide des Architectes des Bâtiments de France afin de lancer les travaux dès cet automne. Les travaux de la station d'épuration de Taylan se poursuivent, et ceux relatifs à la séparation des eaux pluviales et usées au centre du village, pilotés par la CCPA, sont sur le point de se terminer. Nous en profiterons pour refaire la chaussée rue des Deux Maisons et rue de la Paix. Nous remercions les riverains de leur patience pour la gêne occasionnée.

Et, à la fin du mois de juillet, nous aurons le plaisir d'inaugurer le pôle santé, une réalisation dont nous pouvons être fiers. Je tiens à remercier chaleureusement tous les élus qui se sont investis dans cet important projet. Ce nouveau bâtiment accueillera des professionnels de santé libéraux ainsi que le centre municipal de santé. Réunis au même endroit, ils pourront

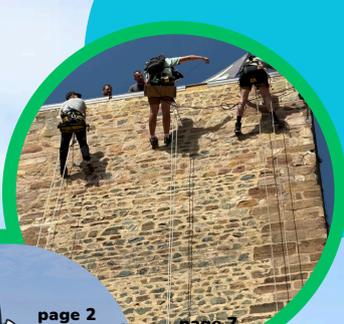
ensemble mieux coordonner les parcours de soins de chacun. De plus, les cabinets disponibles permettront d'accueillir un troisième médecin. Malgré les difficultés rencontrées pour trouver des remplaçants en période estivale, nous poursuivons activement nos recherches et espérons l'arrivée de ce troisième médecin dès l'automne. Nous sommes confiants que ces nouveaux locaux répondront pleinement aux attentes des professionnels de santé comme des patients.

Enfin, je souhaite revenir sur la Féria qui s'est tenue les 14 et 15 juin derniers. Cet événement a rassemblé plusieurs milliers de personnes dans une belle ambiance. Et quelle ambiance ! joyeuse, festive et familiale ! Plus de 220 bénévoles ont uni leurs compétences pour faire de cette fête un véritable succès. Félicitations à tous ! Pendant ces deux jours, nous avons découvert les traditions camarguaises et vibré au rythme des bandes et des concerts, partageant un moment inoubliable d'amitié et de convivialité. L'organisation et la gentillesse des bénévoles ont été unanimement saluées. Cet événement restera, j'en suis sûre, une référence pour notre commune.

Et puisque nous aimons faire la fête ensemble, l'association MERCI nous donne rendez-vous du 22 au 24 août pour la grande fête médiévale « Les chevaliers du pays de L'Arbresle », un autre bel événement qui contribuera aussi au dynamisme et au bien-vivre de notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, rempli de moments partagés, de repos et de découvertes. A très bientôt.

Monique LAURENT  
Maire de Savigny



MERCI  
TOUS LES  
PIEGEURS!

page 2

page 7



DANS CE  
NUMÉRO



page 5

vie municipale  
page 2

médiathèque  
page 4

infos municipales  
page 5

conseils municipaux  
page 10

infos locales  
page 15

associations  
page 16

agenda  
page 24

### Equipe Municipale

#### Maire

Monique Laurent

#### 1er adjoint

Christian Martinon

#### 2e adjointe

Nicole Thivard

#### 3e adjoint

Serge Malet

#### 4e adjointe

Isabelle Kapfer-Serve

#### 5e adjoint

Pierre Hulin

### Conseillers municipaux :

Marie-Bernadette Coquard

Jean-Pierre Chabrant

Floriane de Camaret

Evelyne Dutour

Daniel Lainé

Isabelle Seemann

Vincent Marty

Colette Bonnet

Delphine Auvert

Bruno Buisson

Marie-Claude Chancellier

Jean-Yves Dutour

Luc Fornas

PUBLICATION en 950 exemplaires

Directrice de publication : Monique Laurent

Conception & Rédaction : Commission Vie associative et Communication

Contact publication : com.mairiesavigny69@gmail.com

mairie@mairie-savigny69.fr - Tel. 04.74.72.09.09 - www.mairie-savigny69.fr - Facebook Mairie Savigny-Rhône



## Une journée à Paris

Les élus des 2 conseils municipaux des enfants (2022/2024 et 2024/2026), accompagnés d'agents communaux et d'élus adultes se sont donnés rendez-vous de bonne heure mercredi 21 mai : direction la capitale pour une journée bien chargée, mais riche en souvenirs.

Arrivés à Paris, le trajet de la Gare de Lyon en direction du Musée des Invalides permet d'abord d'apercevoir des lieux emblématiques comme la tour Eiffel, l'Arc de Triomphe ou l'avenue des Champs Elysées. La visite du musée de l'Armée est riche en histoire, mais le temps manque pour tout voir ... Retenons le tombeau de Napoléon 1<sup>er</sup>, la Cathédrale Saint Louis, ou encore le mausolée de Vauban ...

Puis après une pause pique-nique dans le Jardin du Luxembourg, le groupe est accueilli par notre sénateur, Bernard Fialaire, au Palais du Luxembourg où siège le Sénat. Visite guidée dans les somptueuses pièces du palais, comme la salle du livre d'or ou la magnifique bibliothèque. Tout le monde a pu prendre place dans l'hémicycle. Après avoir pu assister quelques minutes aux questions posées par les sénateurs à quelques membres du gouvernement présents dont le 1er ministre, la visite se termine par la traditionnelle photo de groupe sur les marches de l'escalier d'honneur du Sénat.

Sur le trajet direction gare de Lyon, un détour permet d'admirer Notre Dame de Paris, avant de reprendre le TGV, fatigués mais pleins de souvenirs en tête.



En visite au Sénat

## Fermetures estivales

 **La mairie sera ouverte tout l'été aux horaires habituels**

 **Agence postale** : du lundi 4 août au samedi 23 août inclus  
Les recommandés et colis seront avisés à L'Arbresle  
L'agence sera également fermée samedi 6 septembre

 **Médiathèque** : du mardi 5 août au samedi 16 août inclus

 **Centre de santé municipal** :  
Fermeture du centre du 21 au 25/07/2025 pour cause de déménagement dans les nouveaux locaux  
Accueil des patients à compter du 28/07/2025 au 2 rue Saint André au dernier étage  
Le centre sera fermé tous les vendredis du mois d'Août  
+ le mercredi 13 et le jeudi 14 août 2025

 **P'tit marché** :  
Pas de marché le vendredi 15 août  
Charcuterie des 2 villages :  
absent les 25 juillet et 1<sup>er</sup> août

 **J'y vais pizza** sont absents tout l'été à la suite d'un heureux événement et vous tiendront informés de la suite à la rentrée

 **Clos Abbaye** : du lundi 28 juillet au vendredi 22 août  
Réouverture du bar le 22 août au soir à l'occasion de la fête médiévale.

**Boulangerie Jacoud** : fermeture définitive à compter du lundi 4 août

 **Coiffure Isabelle** : du 27 juillet au 20 août inclus  
**Le fauteuil de Clem (même adresse que Coiffure Isabelle)** sera ouvert cet été sauf les 29 et 30 juillet et du 14 au 16 août. Tel pour rdv : 06 50 91 36 47

## Bilan de la campagne de piégeage du frelon asiatique

Dans le dernier Savigny Info d'avril 2025, nous avons expliqué l'importance de piéger le frelon asiatique, notamment au printemps, l'objectif étant de piéger les reines fondatrices et de limiter la prolifération des nids.

**Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à cette campagne de piégeage.**

**627 frelons asiatiques ont été piégés** sur l'ensemble de la commune d'après le retour des données. Nous en verrons certainement les effets sur le nombre de nids secondaires.

Les résultats montrent des disparités, avec des zones où peu de frelons ont été piégés, et d'autres de façon plus importante, notamment celles où avaient été repérés des nids.



Il a été signalé aussi un nombre élevé de frelons européens, et par endroits un nombre importants de moustiques, dont les moustiques tigres.

Même si la sélectivité des pièges sera à améliorer, quand on sait qu'un nid de frelons dévore jusqu'à 11 kg d'insectes, le bilan reste positif.

Un retour a été fait en mairie auprès des piégeurs le vendredi 6 juin, autour du verre de l'amitié et de dégustation de miel.

Nous continuerons à piéger le frelon asiatique jusqu'à ce que le niveau d'infestation soit acceptable. Dans cette dynamique :

- Si vous observez des nids secondaires en été et début d'automne, merci de renseigner le site [frelonsasiatiques.fr](http://frelonsasiatiques.fr). La destruction du nid sera prise en charge par la communauté de communes.
- Nous ferons de nouveau une campagne de piégeage au printemps 2026.

Une analyse de la remontée des données au niveau de la communauté de communes, et plus globalement au niveau départemental est en cours, et nous permettra d'ajuster la prochaine campagne, et d'améliorer l'efficacité et la sélectivité des pièges.

Nous vous solliciterons donc de nouveau au printemps prochain, mais demandons aux personnes qui avaient récupéré un piège et qui ne souhaitent pas continuer la démarche, de bien vouloir le rapporter en mairie. Merci de votre compréhension.



Dans la continuité de cette action, nous avons décidé de candidater au label Apicité

Ce label national, créé en 2016 par l'UNAF, Union Nationale de l'Apiculture Française, permet de valoriser et d'encourager les initiatives des communes en faveur des abeilles domestiques, des pollinisateurs

sauvages, et plus largement de la biodiversité. Il convient de compléter un questionnaire d'évaluation qui reprend les actions et engagements de la commune dans 5 grandes thématiques : le développement durable, la biodiversité, la gestion des espaces verts, l'apiculture et la sensibilisation.

Déjà 18 communes sont labellisées dans le Rhône, dont 6 sur le territoire de la CCPA (Bibost, Fleurieux sur l'Arbresle, St Germain Nuelles, Courzieu, Dommartin, Bessenay).

Nous préparons ce dossier de candidature avec le groupe référents frelon asiatique et la commission voirie, à déposer avant le 3 octobre.

Une première action a été réalisée avec l'intervention de 2 apiculteurs amateurs, Jean Falhun et Eric Thivard, dans les 2 écoles pour sensibiliser les enfants au monde des abeilles.

## Une année dans la nouvelle école Les sources du Petit Prince

Voilà la première année de l'école Les sources du Petit Prince fusionnée qui se termine sous la chaleur.

Une année pleine d'engagement et de citoyenneté avec l'élection des délégués de classe, la visite des CM2 au Sénat, les conseils d'élèves des classes de CM, l'intervention sur les premiers secours menée par un pompier.

Une année pleine de projets sur la thématique de l'eau avec l'exposition de fin d'année, les danses des maternelles et la réalisation du journal de l'école qui l'ont bien clôturée.

Une année pleine de chansons avec la chorale regroupant les élèves de la Grande Section au CM2, menée de main de maître(sse) par Mmes GUYOT et GOUT jusqu'à la représentation du 24 juin à l'église.

Une année pleine de prise de conscience de l'environnement avec les animations FNE financées par la CCPA et le SYRIBT, l'intervention sur les abeilles pour les classes d'élémentaires et la sortie de fin d'année à l'écopôle du Forez pour toute l'école.

Une année pleine de changements avec le départ d'une grande partie de l'équipe en cette fin d'année pour diverses raisons.

Une année pleine d'actions des parents d'élèves que l'équipe enseignante remercie pour leur investissement dans l'APE ou le restaurant scolaire.

Bel été à toutes et tous.



Floriane Mougel (la responsable remplaçante) est arrivée et a déjà pris ses marques auprès des usagers.

Elle vous accueille avec son équipe de joyeux bénévoles

Médiathèque  
Chalet Montange  
15 route de Sain-Bel  
69210 SAVIGNY  
09 66 91 57 87  
mediatheque@mairie-savigny69.fr

Ouverture :  
Mardi et vendredi :  
de 16h30 à 18h30  
Mercredi :  
de 15h à 18h30  
Jeudi et samedi :  
de 10h à 12h

**FERMETURE**  
d'été  
Du mardi 05  
août au samedi  
16 août inclus

Rétrospective des animations



Eveil sonore avec les assistantes maternelles



Ile aux histoires thème médiéval



Exposition de l'association « Enfance de l'Art »

Programme à venir

Août

23 août : lecture de contes et tuyau à histoire à l'occasion de la fête médiévale

22 août-27 septembre : exposition « la musique des plantes »



Juillet

Savigny plage durant l'été : venez profiter du frais de la médiathèque et pour les amateurs de soleil, offrez-vous un bain de soleil dans le patio !



Septembre

Dispositif « Premières pages » : un goûter sera organisé pour les bébés 2024 pour récupérer le livre offert par le Département.



Octobre

22 octobre : projection "Le cristal magique" avec la médiathèque départementale dès 18h45 Salle Gouttenoire avec le centre Leo Lagrange

Et bien sûr  
**Ile aux Histoires**  
un mercredi par mois !

Retrouvez le programme dans l'agenda en dernière page.

# Voirie - Cadre de vie

## Mobilités douces



Inauguration de la voie verte

L'inauguration de la voie verte Savigny – Sain Bel le 10 mai réalisée conjointement avec la Mairie de Sain Bel a donné lieu à un regroupement bien agréable.

Après avoir parcouru ensemble la voie verte en partant de la salle du Trésoncle, nous avons coupé le ruban tricolore symbolique au niveau des passages canadiens situés à la limite de nos deux communes.

Un pot de l'amitié servi par les enfants du Conseil Municipal de Sain Bel était organisé sur le parking de l'école.

La liaison Mairie-City Stade vers les équipements sportifs du Trésoncle est opérationnelle.

La sécurisation des abords de la mare est terminée, il ne reste plus que les aménagements extérieurs, pupitres, bornes lumineuses et banc à installer.

Ces deux parcours sont fréquemment empruntés par tout type d'usagers, piétons, cyclistes, coureurs ...

Une voie verte reliant le centre nautique et la fin de la Zone de la Ponchonnière va être réalisée cet automne par la CCPA.

Pour assurer la suite de cette liaison par la route du Bois du Maine avec Savigny, nous avons lancé une étude de faisabilité.

Liaison Mairie-city stade



## Sécurité

Afin de renforcer encore la sécurité en limitant la vitesse de certains véhicules, nous allons installer, avec accord du Département, des coussins berlinois sur la D7 en venant d'Ancy avant les écoles et sur la route de Saint Romain avant le parking derrière l'église.

## Esplanade de Berching

Le remplacement des candélabres est programmé début juillet afin de ne pas perturber les différentes manifestations qui utilisent cet espace.

Ces opérations seront réalisées par le Syder mais financées par la Commune.

## Recensement des chemins ruraux

L'enquête publique est close. Le commissaire enquêteur finalise son rapport.

Il a reçu au total 28 personnes et a retenu 16 observations.

## Défense contre les incendies – DECI

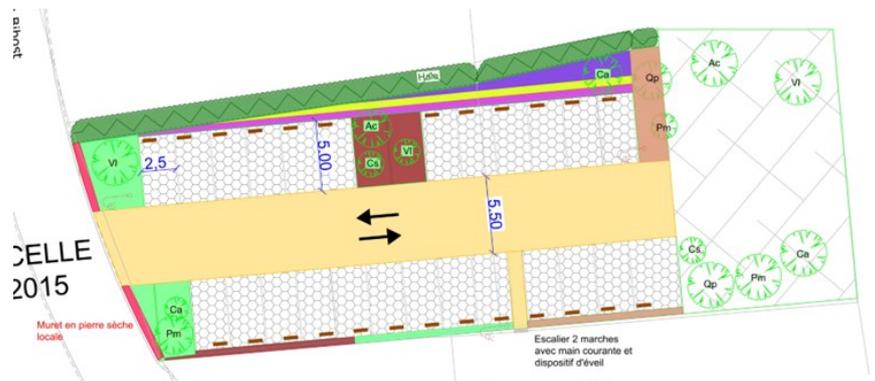
Afin de poursuivre notre action, nous allons programmer des réunions avec les habitants de certains hameaux où le réseau est insuffisant, pour étudier la possibilité d'installer des réserves d'eau incendie type poches souples de 100 m<sup>3</sup>.

## Stationnement

Le permis d'aménager du nouveau parking à la Font Porée est déposé auprès de l'Architecte des Bâtiments de France. Nous avons sollicité le CAUE pour compléter le projet par une étude paysagère.

Nous allons pouvoir créer 25 places de stationnement supplémentaires.

Les travaux doivent débuter cet automne.



Plan du parking

- Thym commun (*Thymus vulgare*)
- Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*)
- Lavande vraie (*Lavandula angustifolia*)
- Geranium cantabrigiense
- Corbeille d'argent (*Iberis sempervirens*)
- Muguet rouge (*Heuchera sanguinea*)

## Voirie - assainissement

Deux aires de croisement ont été réalisées route de Montpensier et route de Carnoux.

Au centre du village, rue de la Paix et rue des Deux Maisons, une mise aux normes en réseaux séparatifs des eaux usées et pluviales est en cours de réalisation par la CCPA. Les enrobés seront repris entièrement suite à ces travaux.

Les marquages au sol dans le village avaient été repeints partiellement en 2023, la deuxième phase complémentaire s'est déroulée en juillet.

Les travaux de la station d'épuration de Taylan (conduits par la CCPA) sont en cours :

- les réseaux de raccordement des habitations sont pratiquement achevés
- en juillet, terrassement des plateformes qui vont recevoir ensuite le module bio-disque et le filtre à roseaux.

## Inconvénients

Malheureusement, nous constatons encore de nombreuses incivilités, qui engendrent des frais de remise en état mais aussi du travail à nos équipes techniques.

Par exemple :

- panneaux de signalisations très fréquemment détériorés
- déchets jetés au sol à 5 m des poubelles, cartons d'emballage (qui doivent être déposés en déchèterie) laissés dans les rues ou au pied des containers
- non-respect des consignes de stationnement
- mégots de cigarettes par terre malgré les 23 cendriers installés ...

Nous avons même dû installer une palissade pour éviter que les propriétaires de chiens leur fassent faire leurs besoins aux abords des écoles (voir photo).

Nous vous remercions par avance de remédier à ces comportements pour le bien être de chacun.

*Palissade devant les écoles*



*Déchets au city-stade*



## Travaux & Bâtiments

### Pôle Santé

Les travaux progressent selon le planning prévisionnel. A l'heure où vous lirez cet article les travaux extérieurs ainsi que les aménagements intérieurs devraient être terminés hormis quelques finitions.

### Inauguration publique

Vendredi 25 juillet à 18h



### Cuvier

Changement du portail qui donnait « des signes de faiblesse » après des décennies de bons et loyaux services. La réfection a été réalisée à l'identique à la demande de l'Architecte des Bâtiments de France

*avant ...*



*... et après*



## Lavoir de la Font Porée

Les travaux d'aménagement extérieurs sont réalisés, à compléter par la reprise des peintures du bâtiment. Après les chaleurs estivales, suivra la mise en place de la pelouse et d'autres végétaux.



## Tour de l'horloge

Les travaux d'expertise continuent ... Sur les photos vous découvrez la technique radar « échographique » pour déceler des failles internes des murs. Le rapport final d'état général du bâtiment devrait être disponible courant septembre.



## Services à la personne

### Chantier jeunes avril 2025

Quatre jeunes Savignois ont participé au chantier jeunes du 22 au 25 avril, qui a duré 4 jours au lieu de 5 habituellement (le lundi étant un jour férié).

Remise en état et peinture d'un banc stocké dans le local technique à destination des enfants du conseil municipal, peinture de rambardes et portes de garages Place des Résistants et désherbage de l'Esplanade Berching et du petit square de la rue St André sont les tâches effectuées par les jeunes.

Le maire, Monique Laurent est venue à la fin du chantier féliciter les jeunes, apprécier le travail et leur remettre le bon d'achat de 40 € offert par la commune, en plus de la gratification de 100 € de la CCPA. .

Le chantier jeunes de juillet 2025 a été annulé et reporté en octobre. Les jeunes intéressés peuvent déposer leurs coordonnées en mairie.

La CCPA organise aussi un chantier jeunes à L'Arbresle : renseignements en mairie.



## Conseil municipal des enfants

### Banc de l'amitié

Les enfants du conseil municipal ont décoré le banc remis en état par les jeunes du chantier d'avril. Ce banc sera installé vers le city stade.

Prochaine réunion le samedi 20 septembre pour préparer les activités de fin d'année.



## CCAS

### Repas de printemps

Le samedi 21 juin, plus de 130 personnes ont participé au repas de printemps malgré la chaleur caniculaire extérieure. Un bon moment de convivialité salué par les convives.



# Vie associative, communication, commerces

## Vie associative

Tout d'abord, nous souhaitons féliciter et remercier l'association Festayre, son président avec toute son équipe, et tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour nous faire vivre une magnifique Féria et découvrir la culture camarguaise. Ce fut une belle fête chaleureuse, festive, pleine de fraternité, qui fait chaud au cœur dans une actualité plutôt morose. Bravo pour l'organisation exceptionnelle et l'implication de tous.

Une autre belle fête s'approche avec Les chevaliers au Pays de l'Arbresle du 22 au 24 août. Là aussi, nous comptons sur la mobilisation de bénévoles pour la réussite de cet événement. Nous vous attendons nombreux pour revivre une partie de l'histoire de l'abbaye. Voir page 20 des associations

Le jeudi 26 juin a eu lieu la réunion des associations avec :

- un temps d'informations et d'échanges,
- la mise en commun du planning des salles pour les activités, toujours aussi nombreuses,
- le calendrier prévisionnel des manifestations 2025/2026.

Encore une saison qui s'annonce riche et variée, que vous pourrez découvrir lors du traditionnel **forum des associations samedi 6 septembre de 9h à 12h**. Venez rencontrer les responsables des associations, vous inscrire aux activités, et pourquoi pas en tant que bénévoles, maillons essentiels pour que cette vie associative perdure.

Cette nouvelle saison s'enrichit encore de nouveaux événements avec la **première édition de la saison culturelle des 4S**, qui réunit 4 communes du même bassin de vie,

## Communication

Ce sont aujourd'hui **871 abonnés** qui suivent nos informations sur l'application. N'hésitez pas à la télécharger sur votre téléphone portable si vous ne l'avez pas encore fait.

## Accueil des nouveaux arrivants

Vous êtes arrivés sur Savigny courant 2024 ou 2025 ? Faites-vous connaître en mairie et retenez la date du **samedi 4 octobre** à 11h pour un pot de bienvenue.

Une invitation vous sera envoyée.

Sain Bel, Saint Pierre la Palud, Savigny et Sourcieux-les-Mines, avec la même volonté de mettre en avant la culture, et de valoriser les talents et nos associations locales.

Un programme de qualité, riche et varié a été concocté pour répondre à tous les goûts, tous les âges et tous les publics : théâtre, concerts, en passant par le spectacle musical et l'opéra populaire, mais aussi expositions, lecture, cinéma... De belles opportunités pour découvrir de nouveaux univers, partager des émotions, s'émerveiller, rêver, s'évader ...

Vous êtes tous invités le **vendredi 29 août** à 19h, salle de l'Amandier à **Sourcieux-les Mines** ... pour découvrir ensemble cette belle programmation et donner le top à cette première Saison culturelle des 4S.

## P'tit marché savignois

**Spectacle forum**  
**Vendredi 5 Septembre 18h**  
**Place du 8 Mai 45** (si pluie : petit théâtre)  
**Savigny**



Léger mais décapant, pédagogique, humoristique participatif... Ça titille !

« **L'insoutenable légèreté de l'avoir** » avec Marie Laure

Schneuwly et Vincent Rouzé, artistes de récup !

Comment se mettre à une vie bas carbone ?

De l'éthique à la sobriété : peut-on voyager léger ?

Il faudrait choisir entre la survie de notre mode de vie et celle de nos enfants... ?

Desire moi un plan B ! Aller-retour entre les propositions et le public.

Où quand la poésie nous ramène à l'essentiel.

Participation au chapeau. A partir de 10 ans. Contact : 06 47 44 06 04

Encore une belle réussite pour le marché de printemps qui a réuni une quinzaine de stands et le traditionnel troc de graines et de plants proposés par l'association Savunis les arts.

A la rentrée, deux anciens agriculteurs de Saône et Loire, Marie-Laure Schneuwly et Vincent Rouzé, viendront vous proposer un spectacle-forum autour du thème du climat et de la transition écologique

« **L'insoutenable légèreté de l'avoir** »  
**vendredi 5 septembre à 18h**  
sur la Place du 8 mai

A cette occasion, venez partager un moment de convivialité avec vos commerçants autour d'un p'tit apéro concocté avec leurs produits !  
On vous attend nombreux !

## Commerces

Dès l'annonce de l'arrêt de la boulangerie, nous nous sommes mobilisés avec l'appui de la CCPA, pour trouver un repreneur. Nous avons été surpris par les nombreux contacts et candidats pour reprendre la suite de la boulangerie.

Le décès de M.Tournier, propriétaire des locaux et ancien boulanger avant M.Jacoud, et les démarches liées à la succession, nécessitent un délai ne permettant pas la reprise immédiate du local commercial actuel.

Nous avons donc réfléchi à d'autres solutions pour ne pas laisser le village sans boulangerie et décidé de proposer le local de l'ancien bar dit « bar de la tour ». Les candidats à la reprise sont venus présenter leurs projets au conseil municipal. Nous espérons ainsi pouvoir vous annoncer très prochainement quel projet aura été retenu.

Nous tenons à remercier chaleureusement  
**Sophie et Christian Jacoud**

pour les 24 années passées au service des Savignois ! Que d'heures passées à fabriquer tous ces pains, mais aussi viennoiseries ou pâtisseries, sans oublier les chocolats ! Un grand merci donc pour leurs produits de qualité et leur disponibilité. Nous leur souhaitons bonne continuation dans leurs nouveaux projets.

## Projet pôle commercial

Le conseil municipal du 8 juillet vient de valider la rédaction de l'appel à projet pour lancer une Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD). Celle-ci vient d'être publiée et il nous faut attendre les retours pour fixer la suite des opérations.

Denise et Roger Chaverot, présents sur le marché depuis presque le début, nous ont annoncé leur fin d'activité au 31 octobre.

Nous aurons l'occasion de les remercier pour toutes ces années passées sur le marché. Des contacts sont en cours pour les remplacer.

# Urbanisme

## Quartier de Grange Chapelle

Un nouveau constructeur s'est intéressé au **projet de Grange Chapelle**.

La société « Les Nouveaux Constructeurs » a présenté son projet en mairie et un permis de construire a été déposé portant sur la construction de 63 logements dont 18 qui seront vendus dans le cadre d'un bail réel solidaire (procédure expliquée dans notre précédent Savigny Infos).

L'objectif du constructeur est de pouvoir démarrer les travaux au 2<sup>e</sup> semestre 2026.

Une réunion d'information à la population sera organisée après l'obtention du permis de construire.

## Comptes-rendus des Conseils Municipaux

[Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes-rendus sur le site Internet de la mairie, rubrique Mairie/Comptes-Rendus des Conseils Municipaux](#)

### Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 11 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 19 Présents : 17 Votants : 19  
**Absents excusés** : Floriane DE CAMARET (Pouvoir donné à Nicole THIVARD), Isabelle SEEMANN (Pouvoir donné à Evelyne DUTOUR)

Le procès-verbal du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

#### Délibération pour adhésion aux conventions de participation mutuelle et prévoyance avec le CDG69 avant le 31/12/2025

Les employeurs publics territoriaux doivent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent pour couvrir :

Les risques santé : frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident,

Les risques prévoyance : incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou décès.

La commune adhère déjà au groupement avec le CDG69 pour la mutuelle et la prévoyance, c'est la MNT qui détient ce marché actuellement.

Pour rappel, la commune participe depuis longtemps à hauteur de 10 € brut pour la mutuelle et 19€ brut pour la prévoyance, par agent titulaire ou contractuel de plus d'un an, à temps complet, proratisé en cas de temps non complet.

*19 suffrages exprimés : 19 voix POUR UNANIMITE*  
souhaite s'engager dans une démarche visant à faire bénéficier ses agents d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire, mandate le cdg69 afin de mener la procédure de mise en concurrence, s'engage à communiquer au cdg69 les caractéristiques quantitatives et qualitatives de la population active concernée, prend acte que son adhésion à cette convention de participation n'interviendra qu'à l'issue de la procédure menée par le cdg69

#### Modification de la délibération relative aux autorisations d'absence

Le 17 janvier 2023, le conseil municipal avait délibéré concernant les autorisations d'absence pour les agents communaux. Il avait été acté, entre autres, l'octroi d'une autorisation d'absence de 1 fois les obligations hebdomadaires de service plus un délai de route dans la limite de 1 jour calendaire pour le mariage de l'agent. Il n'avait pas été question du PACS.

Madame le Maire propose d'ajouter le PACS à la délibération du 17 janvier 2023 avec les mêmes conditions que pour le mariage de l'agent à savoir une autorisation d'absence d'une fois les obligations hebdomadaires de service pour le PACS de l'agent. A cela peut se rajouter 1 délai de route d'un jour calendaire maximum.

*19 suffrages exprimés : 19 voix POUR : UNANIMITE*

#### Vote des taux d'imposition pour 2025

Madame le Maire propose au conseil municipal de maintenir les taux d'imposition de 2024

*19 suffrages exprimés : 19 voix POUR : UNANIMITE*

**FIXE** les taux d'imposition communaux 2025 ainsi :

Taux de taxe foncière de la commune sur les propriétés bâties : 27.56 %

Taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties : 48,77 %

Taux de taxe d'habitation (TH) : 14.62 %

#### Délibération relative à la participation financière 2025 pour les fournitures scolaires

Madame le Maire rappelle les effectifs de l'école Les Sources du Petit Prince à la rentrée de septembre 2024 : 127 enfants (57 en maternelle et 70 en élémentaire).

L'année dernière, la participation était de 79 € par élève. Compte tenu des montants plus élevés que dans d'autres collectivités, et après échange avec le directeur de l'Ecole des Sources du Petit Prince, il est proposé au conseil municipal un montant de 75€ par élève ce qui reste un montant plus élevé que dans les collectivités voisines. Elle précise qu'elle a échangé avec le directeur de l'école sur ce sujet et que la somme de 75€ convient.

Monsieur DUTOUR interroge sur le fait qu'il y ait autant d'écart avec les autres établissements. Madame le Maire explique que c'est historique, l'objectif était que le plus possible de petit matériel soit fourni par l'école. Elle ajoute que le montant par élève est le même en maternelle et en élémentaire et que cela avait été décidé antérieurement.

Monsieur FORNAS demande si le montant sera le même pour l'école privée. Madame le Maire explique la méthode de calcul pour la somme versée à l'école privée : la somme totale dépensée pour l'école publique sur l'année précédente (fournitures, électricité, eau, personnel ...) est ramenée par élève. Ce montant est multiplié par le nombre d'élèves de l'école privée et versé à l'OGEC Champagnat sous forme d'enveloppe globale (un acompte en début d'année et le solde en milieu d'année). L'établissement le dépense comme il le souhaite.

*19 suffrages exprimés : 19 voix POUR : UNANIMITE*

**FIXE** le montant des fournitures de l'école publique 2025 à 75 € par élève.

#### Convention de servitude de passage sur une parcelle le long de la route du bois du Maine (Nové-Josserand)

Monsieur NOVE-JOSSERAND Eric est propriétaire du terrain cadastré B 280. Pour pouvoir accéder à son terrain, il doit passer par la parcelle B916 appartenant à la commune.

*19 suffrages exprimés : 19 voix Pour : UNANIMITE*

**ACCEPTE** que madame le Maire signe une convention sous seing privé pour acter une servitude de passage sur la parcelle B916 appartenant à la commune au profit d'Eric NOVE-JOSSERAND.

#### Modification de la convention d'autorisation de passage, d'aménagement, d'entretien et de balisage de chemins de randonnée avec la Fédération Française de Randonnée Rhône et Métropole

Actuellement le tronçon commun aux boucles des Coteaux et des Monts du Lyonnais traverse la Route Départementale RD 389 au lieu-dit 'La Rochette'. Après l'aménagement de deux pistes cyclables contiguës, la traversée des piétons à cet endroit est devenue très difficile et risquée, la Fédération Française de Randonnée du Rhône et de la Métropole pense donc qu'il est souhaitable de modifier le tracé du GR® de Pays.

*19 suffrages exprimés : 19 voix Pour : UNANIMITE*

**APPROUVE** la modification du tracé proposée par la Fédération

## CONSEILS MUNICIPAUX

### Convention avec les Festayres pour stockage dans la salle Maurice DESCHAMPS

Dans le cadre de l'organisation d'une manifestation par l'association Festayres les 14 et 15 juin 2025, il est proposé au conseil municipal de mettre à disposition de l'association la salle Maurice DESCHAMPS à côté du terrain de football (anciens vestiaires de football) pour servir de stockage de matériel.

19 suffrages exprimés : 19 voix Pour : UNANIMITE

**APPROUVE** la mise à disposition d'un local de stockage

### Convention avec le Savigny Football Club

Lors de son assemblée générale extraordinaire l'association Savigny Football Club a prévu sa dissolution fin juin 2025. Après avoir fait ses comptes, l'association souhaite faire un don à la mairie de 15 000 euros

19 suffrages exprimés : 19 voix Pour : UNANIMITE

**ACCEPTE** le don financier de l'association Savigny Football Club de 15000€ pour l'achat de bancs de touche et de buts de football,

### Informations de Madame le Maire :

**Avis concernant le Dossier d'Information Mairie relatif à l'installation d'une antenne** au lieu-dit les Grandes Terres proche du lieu-dit Réjivas, dossier qui doit être faire l'objet d'un porté à connaissance à la population. : Le 19 février 2025, la mairie a reçu un dossier d'information de Bouygues concernant l'installation d'une antenne. Contrairement à un autre projet similaire, la mairie n'avait pas été informée à l'avance. Madame Thivard a rapidement diffusé l'information, et Monsieur Martinon a contacté Bouygues pour exprimer son étonnement. Bouygues a expliqué que l'antenne visait à améliorer la couverture réseau sous le tunnel SNCF de Réjivas. Cependant, Bouygues n'avait pas encore consulté les Architectes des Bâtiments de France (ABF), bien que l'emplacement soit dans une zone protégée.

Des habitants de Réjivas ont exprimé leurs inquiétudes à la mairie, qui a constaté que Bouygues avait déjà une bonne couverture réseau dans la zone. Madame le Maire propose de faire un courrier en réponse au Dossier d'Information. Elle reviendra ensuite vers le conseil municipal si BOUYGUES dépose une Déclaration Préalable de travaux pour discuter de la suite à donner. Madame DUTOUR indique qu'en tant qu'habitante du lieu-dit Réjivas, elle et ses voisins se font accompagner par un avocat spécialisé pour défendre leurs intérêts. Madame le Maire précise qu'au vu du fait qu'il y a déjà une antenne ORANGE et que la couverture de BOUYGUES est d'ores et déjà bonne sur ce secteur et que l'antenne projetée serait dans une zone protégée ABF, elle propose de rédiger un courrier indiquant un avis défavorable du conseil municipal. Le conseil municipal à l'unanimité valide cette proposition de courrier d'avis DEFAVORABLE à ce projet.

**Téléphonie mobile** : La Préfecture a envoyé un message à la mairie pour demander s'il y avait des zones grises sur la commune. Madame le Maire indique que n'ayant pas de demandes dans ce sens, elle ne fera pas de retour sur ce sujet. Le conseil municipal approuve cette décision.

**Travaux SNCF** : la SNCF a envoyé des flyers informant de travaux sur la ligne Le Coteau – Saint Germain au Mont d'Or pour la régénération des tunnels de Tarare et les Plagnes à Savigny. Les travaux se feront de nuit (de 22h à 6h du lundi soir au samedi matin) entre le 16 juin et le 11 octobre 2025

**Délibération du SOL relative au bilan de concertation du SCOT** : vote à l'unanimité de l'arrêt du bilan de concertation et du projet de révision du SCOT. Le SCOT entre désormais dans sa phase de consultation obligatoire auprès des personnes publiques associées avant d'être soumis à enquête publique.

### Nicole THIVARD : commission vie associative et communication :

**Fête médiévale** : participation à la réunion d'information pour la fête médiévale Les chevaliers au Pays de L'Arbresle qui aura lieu les 22/23/24 août sur les 3 communes Savigny, Sain Bel et L'Arbresle. Le programme est en cours d'élaboration, avec notamment un spectacle médiéval sur Savigny le vendredi et samedi soir et une procession qui partira après le spectacle jusqu'au château de Sain Bel. Savigny accueillera aussi des métiers anciens. L'association Patrimoine proposera des visites guidées, et prépare une exposition.

### pour le groupe référents frelon asiatique :

Pour lutter contre la prolifération du frelon asiatique, une campagne de

piégeage est mise en place, coordonnée par la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle. Des référents frelon ont été nommés dans chaque commune (Marie-Ange Lehmann, apicultrice et Nicole Thivard, élue, pour Savigny).

### Serge MALET pour la commission bâtiments :

**Pôle santé** : le planning est respecté voire légèrement en avance.

**Tour de l'horloge** : concernant les fissures, un bureau d'études spécialisé dans les structures a été sollicité afin d'avoir un état des lieux des désordres constatés et d'identifier les travaux à réaliser et leur planification.

**Toilettes esplanade de Berching** : La proposition d'un économiste a été validée, il va réaliser les plans afin de présenter le dossier aux ABF.

### Pierre HULIN pour la commission Voirie :

**Liaison douce mairie-salle du Trésorcle**, finition en cours

**Digue de retenue d'eau de la Font Porée** : nettoyage des abords par les Brigades Vertes pour ensuite pouvoir faire venir un bureau d'études.

**Service technique** : entretien des fossés sur un quart de la commune. L'équipe fera aussi des travaux pour élargir les sorties de certains champs afin que les engins agricoles n'écrasent plus les fossés.

### Isabelle KAPFER pour la commission service à la personne :

Un **chantier Jeunes** du 22/04 au 26/04. Les jeunes peindront une nouvelle série de moines en bois.

### Christian MARTINON pour la commission Urbanisme :

Comme déjà évoqué en fin d'année dernière, un nouveau constructeur s'est intéressé au **projet de Grange Chapelle**. Un compromis d'achat a été contractualisé avec les propriétaires et la société « Les Nouveaux Constructeurs ».

### Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 08 avril 2025

Nombre de membres en exercice : 19 Présents : 13 puis 14 Votants : 19  
**Absents excusés** : Isabelle KAPFER (Pouvoir donné à Floriane DE CAMARET), Serge MALET (Pouvoir donné à Nicole THIVARD), Christian MARTINON (Pouvoir donné à Monique LAURENT) mais arrivé à 21h00, Colette BONNET (Pouvoir donné à Pierre HULIN) Isabelle SEEMANN (Pouvoir donné à Evelyne DUTOUR), et Vincent MARTY (Pouvoir donné à Daniel LAINE).

Le procès-verbal du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

### Vote du compte administratif 2024 de la commune

L'arrêté des comptes du budget principal de la commune est constitué par le vote du conseil municipal du compte administratif présenté après transmission du compte de gestion établi par le comptable public. Considérant la présentation du compte administratif 2024 du budget principal tel qu'il suit :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Report de l'exercice 2023	-132 875.39 €	1 125 079.89 €
Recettes de l'exercice 2024	1 473 504.44 €	1 945 847.21 €
Dépenses de l'exercice 2024	748 400.98 €	1 522 984.63 €
Résultat de l'exercice 2024	725 103.46 €	422 862.58 €
Résultat de clôture au 31.12.2024	592 228.07 €	1 680 817.86 €

17 suffrages exprimés : 16 voix Pour 1 Contre (Luc Fornas)

**APPROUVE** le compte administratif du budget principal 2024

### Vote du compte de gestion 2024 de la commune

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif. Le compte de gestion a été dressé par le Trésorier du SGC de Tarare pour l'exercice 2024.

19 suffrages exprimés : 18 voix Pour et 1 Contre (Luc Fornas)

**APPROUVE** le compte de gestion du budget principal 2024. **DECLARE** que le compte de gestion pour le budget principal, dressé par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Arrivée de monsieur MARTINON à 21h00.**

**Délibération relative à l'affectation du résultat 2024 sur le budget 2025**

Madame le Maire présente le projet d'affectation du résultat 2024 du budget de la commune :

19 suffrages exprimés : 19 voix Pour

**APPROUVE** le report en section de fonctionnement d'un montant de 1 352 278.93 € et l'affectation de 328 538.93 € au compte 1068 de la section d'investissement du budget 2025 de la commune.

**Vote du budget 2025 de la commune**

Madame le Maire rappelle que tous les élus peuvent bénéficier de formations gratuites par le biais de l'Association des Maires de France. Elle donne lecture des formations réalisées par les élus au cours de l'année 2024 :

Monsieur FORNAS a suivi une formation relative au budget pour une somme de 400 euros, et une formation relative à l'urbanisme pour une somme de 400 euros, réalisée par l'Association des Elus Locaux d'Opposition.

Les membres de la commission communication ont suivi une formation auprès de TIPOCITY pour le nouveau site internet, formation comprise dans le prix du logiciel.

Madame le Maire, les adjoints et certains conseillers ont suivi d'autres formations gratuites dispensées par l'Association des Maires de Rhône, la Préfecture, le SOL ou l'INSEE pour le recensement de la population.

Madame le Maire donne lecture du montant des indemnités des adjoints et du Maire, ainsi que l'indemnité reçue par Jean-Pierre CHABRANT en sa qualité de vice-président au SIEB. Le pourcentage des indemnités des élus n'a pas bougé depuis le début du mandat. Les montants sont identiques à ceux de l'année passée.

Madame le Maire présente au conseil municipal le projet de budget de la commune pour l'exercice 2025.

Le projet de budget 2025 est proposé par chapitres et par opérations en équilibre de la manière suivante :

**Section de fonctionnement :**

Dépenses de fonctionnement : 3 809 088.93 €

Recettes de fonctionnement : 3 809 088.93 €

**Section d'investissement :**

Dépenses d'investissement : 3 127 545.93 €

Recettes d'investissement : 3 127 545.93 €

Le budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à **6 936 634.86 €**

En recette d'investissement est à noter l'inscription du prêt de 600 000 euros pour le pôle de santé voté par le conseil municipal lors de sa séance du 4 février 2025.

19 suffrages exprimés : 18 voix Pour 1 voix Contre (Luc FORNAS)

**APPROUVE** le budget primitif de la commune pour l'exercice 2025

**Vote du compte administratif 2024 du centre de santé municipal**

L'arrêté des comptes du budget principal de la commune est constitué par le vote du conseil municipal du compte administratif présenté après transmission du compte de gestion établi par le comptable public.

Considérant la présentation du compte administratif 2024 du centre de santé municipal tel qu'il suit :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Report de l'exercice 2023	0.00 €	-36 21.57 €
Recettes de l'exercice 2024	0.00 €	305 808.54 €
Dépenses de l'exercice 2024	0.00 €	287 922.54 €
Résultat de l'exercice 2024	0.00 €	17 886.00 €
Résultat de clôture au 31.12.2024	0.00 €	- 18 135.57 €

18 suffrages exprimés : 18 voix Pour

**APPROUVE** le compte administratif du centre de santé municipal 2024.

**Vote du compte de gestion 2024 du centre de santé municipal**

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif. Le compte de gestion est soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance du compte administratif et du compte de gestion.

19 suffrages exprimés : 19 voix Pour  
**APPROUVE** le compte de gestion **DECLARE** que le compte de gestion du centre de santé municipal, dressé par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Délibération relative à l'affectation du résultat 2024 sur le budget 2025 du centre de santé municipal**

Madame le Maire présente le projet d'affectation du résultat 2024 du budget du centre de santé municipal :

19 suffrages exprimés : 19 voix Pour

**APPROUVE** le report en section de fonctionnement d'un montant de -18 135.57 € au budget 2025 du centre de santé municipal.

**Vote du budget 2025 du centre de santé municipal**

Madame le Maire présente au conseil municipal le projet de budget du centre de santé municipal pour l'exercice 2025. Le projet de budget 2025 est proposé par chapitres en équilibre de la manière suivante :

**Section de fonctionnement :**

Dépenses de fonctionnement : 383 640.57 €

Recettes de fonctionnement : 383.640.57 €

19 suffrages exprimés : 19 voix Pour

**APPROUVE** le budget du centre de santé 2025

**Vote du compte administratif 2024 des locaux commerciaux**

L'arrêté des comptes du budget principal de la commune est constitué par le vote du conseil municipal du compte administratif présenté après transmission du compte de gestion établi par le comptable public.

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Report de l'exercice 2023	8 436.00 €	50 070.33 €
Recettes de l'exercice 2024	0.00 €	15 490.64 €
Dépenses de l'exercice 2024	0.00 €	8 723.58 €
Résultat de l'exercice 2024	0.00 €	6 767.06 €
Résultat de clôture au 31.12.2024	8 436.00 €	56.837.39 €

18 suffrages exprimés : 18 voix Pour

**APPROUVE** le compte administratif des locaux commerciaux 2024

**2025-30 Vote du compte de gestion 2024 des locaux commerciaux**

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

19 suffrages exprimés : 19 voix Pour

**APPROUVE** le compte de gestion des locaux commerciaux 2024.

**DECLARE** que le compte de gestion des locaux commerciaux, dressé par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Délibération relative à l'affectation du résultat 2024 sur le budget 2025 des locaux commerciaux**

Madame le Maire présente le projet d'affectation du résultat 2024 du budget des locaux commerciaux :

19 suffrages exprimés : 19 voix Pour

**APPROUVE** le report en section de fonctionnement d'un montant de 56 837.39 € du budget 2025 des locaux commerciaux.

**Vote du budget 2025 des locaux commerciaux**

Madame le Maire présente au conseil municipal le projet de budget des locaux commerciaux pour l'exercice 2025.

Le projet de budget 2025 est proposé par chapitres en équilibre de la manière suivante :

**Section de fonctionnement :**

Dépenses de fonctionnement : 72 897.39 €

Recettes de fonctionnement : 72 897.39 €

**Section d'investissement :**

Dépenses d'investissement : 42 836.00 €

Recettes d'investissement : 42 836.00 €

Le budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses  
à **115 733.39 €**

19 suffrages exprimés : 19 voix Pour

**APPROUVE** le budget des locaux commerciaux 2025**Délibération relative à la participation au groupement de commandes avec la CCPA pour 2025**

Le Code de la commande publique dans son article L2113-6 offre la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes.

Un groupement de commandes est ainsi constitué entre la CCPA et les communes de L'Arbresle, Bessenay, Bibost, Bully, Chevinay, Courzieu, Dommartin, Eveux, Fleurieux Sur L'Arbresle, Lentilly, Sain Bel, Saint Germain Nuelles, Saint Julien sur Bibost, Sarcey, Savigny, Sourcieux Les Mines, le SYRIBT et le SIVOM,

- aux prestations d'entretien de la signalisation horizontale, de diagnostic de la voirie, d'assurances, de contrôle réglementaire et maintenance des équipements ;

- à la fourniture de papier, de fournitures de bureaux et scolaires, de produits d'entretien.

la commune étant satisfaite des marchés qui avaient été passés dans le cadre du groupement de commandes, il est proposé au conseil municipal de renouveler la convention pour les marchés cités ci-dessus.

19 suffrages exprimés : 19 voix Pour

**:ACCEPTE** les termes du projet de convention**Dénomination d'un nouveau sentier**

A la suite de la création d'un nouveau sentier qui relie la mairie à la salle du Trésorcle en passant le long des remparts, il est proposé au conseil municipal de lui attribuer un nom : Le sentier des remparts.

Cette proposition est soumise au vote du conseil municipal.

19 suffrages exprimés : 19 voix Pour

**APPROUVE** la dénomination Sentier des remparts.**Délibération de principe relative à l'opération d'aménagement du centre bourg pour la création de commerces et de logements**

Dans le cadre de l'aménagement du centre bourg avec la création de logements et de commerces sur la parcelle D0169 située en face de la mairie et achetée en 2023, la mairie est accompagnée par l'Agence Nationale de Cohésion Territoriale (ANCT) et a bénéficié d'une étude de faisabilité réalisée par le bureau d'études EGIS.

Ces derniers ont étudié les différentes possibilités techniques et financières pour que la mairie puisse mener à bien son projet, à savoir la création de commerces en rez-de-chaussée avec ouverture sur la voirie et des logements sur le 1<sup>er</sup> étage.

La mairie n'étant pas destinée à gérer des logements, et l'estimation du coût de construction de l'ensemble des bâtiments (commerces + logements) s'élevant à 2 276 635 €, il semblerait opportun de vendre la partie du bâtiment permettant la construction de logements et de conserver uniquement la partie commerces.

Quant à la création des commerces, trois solutions s'offrent à la municipalité :

	MOA en régie – loi MOP	MOA en régie – conception-réalisation	MOAD – déléguée
Maîtrise de l'opération	Forte	Forte	Forte
Coût final pour la collectivité	Moyen	Élevé	Élevé
Complexité et délai de passation du contrat	Faible	Moyen	Moyen
Exposition aux risques opérationnels	Élevé	Élevé	Moyen
Exposition aux risques de commercialisation	Élevé	Élevé	Élevé
Capacités de portage	Élevé	Élevé	Moyen

Selon l'analyse faite par EGIS, la maîtrise d'ouvrage déléguée semble être la solution la plus appropriée pour ce projet.

Il est proposé au conseil de retenir le montage suivant pour la réalisation de l'opération d'aménagement du centre bourg :

- Demander l'avis des Domaines,
- Procéder à une division en volumes entre la partie logements et la partie commerces, une fois un accord trouvé sur les plans de l'opération,
- Réaliser la cession de la partie logements,
- Lancer une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la partie commerces.

Monsieur FORNAS demande pourquoi la commune ne veut pas réaliser cette opération par elle-même comme pour le pôle de santé. Monsieur MARTINON et madame le Maire expliquent que non seulement il y a l'aspect technique qui demande une expertise plus poussée, mais également l'aspect financier qui représente 3 millions d'investissement si la mairie voulait tout faire par elle-même. Madame le Maire ajoute que ce projet est moins subventionnable que le pôle de santé : la commune pourra solliciter des subventions seulement pour la partie commerces. Monsieur FORNAS répond que lui son intérêt ce sont les commerces et non l'aspect financier.

Monsieur MARTINON rétorque que ce sont deux points différents puisque la commune va bien créer et rester propriétaire des commerces. Madame THIVARD ajoute que le montant de l'investissement est conséquent et que la conjoncture actuelle ne se prête pas à investir plus que nécessaire. Madame le Maire complète en disant que cette solution permettra de réaliser des commerces et des logements sans trop endetter la commune et sans compromettre sa capacité à réaliser d'autres investissements.

19 suffrages exprimés : 18 voix Pour 1 voix Contre (Luc Fornas)

**DONNE** un avis de principe favorable au montage de cette opération**Informations de Madame le Maire :****Boulangerie** : la famille JACOUD a annoncé le 29 mars, à madame le Maire qu'elle n'avait pas renouvelé son bail commercial. Leur activité s'arrêtera le 3 août lorsque M et Mme Jacoud partiront en congés**Clos de l'abbaye** : Eddy MATHIEU a annoncé qu'il souhaitait mettre en vente son fonds de commerce mais qu'en attendant il continuait son activité. Il y aura donc un changement de gérant d'ici quelques mois.**Fin du réseau cuivre** : madame le Maire a participé à une réunion en Préfecture : à Savigny, la fermeture commerciale est prévue fin janvier 2027 et la fermeture technique est fixée à janvier 2028 : à cette date les services du réseau cuivre seront fermés et remplacés par le réseau de la fibre optique.  
**SYDER – démarche performancielle** : Madame le Maire remercie monsieur MARTINON qui s'est battu pour faire baisser les puissances souscrites suite au passage en LED des éclairages publics, cela va permettre de faire baisser les coûts des abonnements.**Christian MARTINON pour la commission Urbanisme :****Lotissement Grange Chapelle** : la société « Les Nouveaux Constructeurs » prévoit un nouveau projet sur le site. Elle prévoit de déposer ensuite les permis de construire mi-mai.**Antenne Réjivas** : La société Bouygues a déposé son avant-projet auprès de l'Architecte des Bâtiments de France. Comme pour le précédent projet sur le site de la Ponchonnière, Pierre HULIN, Luc FORNAS et Christian MARTINON représenteront la commission**Nicole THIVARD pour la commission vie associative et communication :**

La maison MASIA a donné sa dédite, ce stand ne sera donc plus au marché.

**Pierre HULIN pour la commission Voirie : Parking de la Font Porée :**

Réunion avec l'Architecte des Bâtiments de France le jeudi 10/04 pour présenter les esquisses.

**Isabelle KAPFER absente pour la commission service à la personne –****Evelyne DUTOUR/Mme le maire :** PEDT : une réunion relative au diagnostic a eu lieu le 27 mars, plusieurs associations étaient présentes ainsi que les directeurs d'école, des agents. L'idée est entre autres de créer de la coordination entre tous les acteurs de l'enfance et la jeunesse, permettre de mutualiser des moyens, des informations.**Jean-Yves DUTOUR - AG anciens pompiers** : Les pompiers souhaiteraient mettre l'ancienne pompe qui est actuellement sous la mairie, dans le cuvier. Une fois que le portail sera changé, il pourra être envisagé de mettre la pompe dans le cuvier.**Daniel LAINE – SMERT** : LE SMERT a des problèmes de télérelève sur les compteurs d'eau, car, pour le moment, il n'a pas eu l'autorisation par le SYDER de mettre les antennes sur les poteaux d'éclairage.

## Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 26 mai 2025

Nombre de membres en exercice : 19 Présents : 17 Votants : 19

**Absents excusés** : THIVARD Nicole (Pouvoir donné à Serge MALET), Colette BONNET (Pouvoir donné à Pierre HULIN).

Le procès-verbal du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

### Redevance d'Occupation du Domaine Public :

Les communes doivent prendre une délibération annuelle fixant le montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des opérateurs de gaz, d'électricité (transport et distribution)

**Pour GRDF** : La redevance d'occupation du domaine public à devoir est 1563,90€

**Pour ENEDIS** : La redevance d'occupation du domaine public à devoir est 247€

**Pour ORANGE** : La redevance d'occupation du domaine public à devoir est 3921,19€

19 suffrages exprimés : à l'unanimité

**APPROUVE ET ACCEPTE** les montants de redevances d'occupation du domaine public tels que présentés ci-dessus pour l'année 2025.

### Subvention au Comité Social du Personnel :

Le comité social du personnel sollicite une subvention pour l'organisation d'une sortie collective à Paris qui a rassemblé 44 personnes dont 15 enfants du conseil municipal des enfants.

Madame le maire présente la demande du Comité Social du personnel avec les dépenses réalisées pour cette sortie et des participations financières perçues. La subvention sollicitée est de 3674 euros.

19 suffrages exprimés : à l'unanimité

**APPROUVE** le versement d'une subvention d'un montant de 3674 euros

### Amendes de police 2025 :

Dans le cadre des amendes de police 2024 répartition 2025, la commune souhaite présenter le projet de création d'un parking au lieu-dit La Font Porée.

19 suffrages exprimés : à l'unanimité

**APPROUVE** le dépôt d'un dossier de demande de subvention

### Demandes de subventions au Département pour l'installation de toilettes PMR sur l'esplanade de Berching et pour la réfection du terrain de football.

19 suffrages exprimés : à l'unanimité

**APPROUVE** la réalisation de ces projets prévus au budget 2025

**AUTORISE** madame le Maire à déposer une demande de subvention

### Achat de terrain à Monsieur ROUX route de Montpensier

Au vu de l'étroitesse de la route de Montpensier, la commune souhaite réaliser une aire de croisement.

- Cession à l'euro symbolique,
- Prise en charge des frais de géomètre et de notaire par la commune.

19 suffrages exprimés : à l'unanimité

**VALIDE** l'achat de ces deux parcelles

### Nouveau Contrat de Concession Gaz transport

La commune de SAVIGNY dispose d'un réseau de distribution publique de gaz et fait partie de la zone de desserte exclusive de GRDF.

Les relations entre la commune, en sa qualité d'autorité concédante, et GRDF, son concessionnaire, sont formalisées dans un contrat de concession pour la distribution publique de gaz rendu exécutoire le 20/03/1993 pour une durée de 30 ans et avenantée le 17 décembre 1997.

Le renouvellement du traité de concession se fera au profit de GRDF sans publicité préalable, ni mise en concurrence.

19 suffrages exprimés : à l'unanimité

**AUTORISE** Madame le Maire à signer, pour une durée de 30 ans, ce nouveau contrat de concession pour la distribution publique en gaz sur la commune.

### Convention avec la CCPA dans le cadre des Murmures du Temps pour l'installation d'une œuvre

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle porte un ambi-

teux projet de parcours artistique et touristique sur son territoire autour d'un itinéraire en modes doux, jalonné de 11 œuvres d'art originales. Ces créations sont confiées à onze artistes et seront implantées sur les 3 boucles du parcours, sur des terrains privés ou publics.

L'artiste Charlotte Charbonnel est titulaire du lot 11 « **Savigny – Montessuit** ».

### Présentation conceptuelle de l'œuvre d'art :

Son projet est parti de la découverte d'un fossile incrusté dans le sol à proximité du lot, sa forme n'était pas entière et ressemblait à une ammonite. Cette zone était, au Jurassique, couverte par une mer chaude et peu profonde, propice à la vie marine et laissant une abondance de fossiles marins, notamment des ammonites.

Partant de cette histoire, l'artiste a voulu créer une créature fictionnelle, comme un énorme fossile réapparu et témoin de cette histoire ancienne.

### Description de l'œuvre :

L'œuvre est composée d'une structure de fil d'acier, scellée sur un socle composé de béton armé. L'œuvre donnera l'impression que la forme sort de terre.

19 suffrages exprimés : à l'unanimité

**VALIDE** les termes de la convention annexée à la présente délibération.

### Convention avec la CCPA pour les chantiers jeunes

19 suffrages exprimés : à l'unanimité

**DECIDE** de la mise en œuvre des chantiers jeunes, **APPROUVE** le versement d'une gratification de 100 € par jeune, **APPROUVE** la remise d'un bon cadeau de 10 €/jour par jeune, **APPROUVE ET AUTORISE** madame le Maire à signer la convention, **AUTORISE** madame le Maire à solliciter une subvention auprès de la CCPA, pour le remboursement des gratifications versées

### Convention avec le SYDER pour le reversement du produit de la vente des CEE

19 suffrages exprimés : à l'unanimité

**VALIDE** les termes de la convention annexée à la présente délibération.

### Convention avec monsieur Frédéric GIRAUD pour passage canalisation d'eau pour irrigation

Monsieur Frédéric GIRAUD souhaite passer une canalisation d'eau sous le chemin du Châtaignier afin d'irriguer des parcelles de part et d'autre de la route pour son activité agricole.

Pour ce faire, il convient d'autoriser monsieur GIRAUD à traverser et occuper le domaine public routier.

Il est donc proposé au conseil municipal de signer une convention afin de définir les modalités d'occupation.

19 suffrages exprimés : à l'unanimité

**VALIDE** les termes de la convention annexée à la présente délibération.

### Informations de Madame le Maire :

**Boulangerie** : depuis l'annonce de la fermeture de la boulangerie, la commune a diffusé l'information sur différents supports de communication. Plusieurs candidats se sont présentés et se sont renseignés

**CCPA** : inauguration le 5 juillet du nouveau siège.

**Antenne de Réjivas** : une réunion s'est tenue sur place avec les ABF qui ne voient pas d'un bon œil l'installation d'une antenne dans ce secteur. Ils ont demandé à Bouygues de déposer un dossier plus complet pour pouvoir rendre leur avis. Dernièrement, les ABF ont indiqué à madame le Maire qu'ils n'avaient rien reçu depuis cette réunion. Madame le Maire reste vigilante quant à ce dossier.

### Nicole THIVARD pour la commission vie associative et communication Absente – Mme le maire :

Le dossier demande de subvention va être envoyé dans les prochains jours avec une date de retour au 15 septembre

### pour le groupe référents frelon asiatique absente – Mme le maire :

Jean Falhun et Eric Thivard (du groupe référents frelons asiatiques) sont intervenus à l'école St Martin lundi 19 mai pour une animation autour des abeilles et de la biodiversité avec 2 séances regroupant d'une part les CM et d'autre part CP et CE. La même chose va être proposée le 5 juin à l'école des Sources du Petit Prince

En lien avec ces actions, un dossier de candidature au label Apicité est en cours de rédaction, pour favoriser la protection des abeilles et pollinisateurs, et plus largement la biodiversité.

## CONSEILS MUNICIPAUX

### **Serge MALET pour la commission bâtiments :**

Pôle de santé : présentation de photos pour expliquer les travaux de façade et la peinture des volets qui sont en cours. Les murs et murets extérieurs ont été décrépis et vont être réenduits. Les ABF ont validé les coloris de façade (bâtiment principal, murs et préaux et encadrements de fenêtre). Une fois que les façades seront terminées, commenceront les travaux d'aménagements extérieurs : cheminement, rampe, voie d'accès, espaces verts.

Les travaux intérieurs progressent également, les sols en PVC ont été posés au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage, les installations électriques ont été posées au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage. Les escaliers vont être habillés avec du PVC.

Fin des travaux prévue le 30 juin 2025.

L'inauguration officielle aura lieu le 25 juillet 2025.

Lavoir de la Font Porée : les abords ont été refaits, de la pelouse va être semée, des arbustes seront plantés à l'automne. Les tuiles du toit ont été changées. Ce sont celles de l'école maternelle qui ont été réutilisées. Un banc va être installé. Les agents municipaux vont repeindre les murs extérieurs.

Tour de l'horloge : le bureau d'études a réalisé le plan de masse, le plan par niveau, les élévations intérieures. Suite aux 1<sup>ères</sup> conclusions, un diagnostic d'auscultation par géoradar va être réalisé pour vérifier l'état de la maçonnerie et rechercher des anomalies dans les murs.

Eplanade de Berching : extension du préau et des toilettes pour une surface supplémentaire de 33 mètres carrés. Les ABF ont validé les plans et les matériaux.

### **Pierre HULIN pour la commission Voirie :**

Parking de la Font Porée : réunion le 19 mai avec le Département et la commission voirie pour affiner le projet en accord avec les recommandations du CAUE.

Rue de la paix et Rue des 2 maisons : travaux d'assainissement qui commenceront le 16 juin pour 3 semaines. Ces travaux sont pilotés et financés par la CCPA. La mairie prendra en charge la réfection des enrobés.

SYDER : changement des éclairages sur l'esplanade de Berching en juillet.

Courrier de demande au Département pour l'installation de coussins Berlinois :

à l'arrivée aux écoles sur la D7 en venant d'Ancy au niveau du radar

En bas de la route de Saint Romain au-dessus du parking sur le centre technique

Chemin des remparts : installation de protections rajoutées au niveau de la mare, essais de mini tranchées pour écoulement des eaux pluviales. Reste à réaliser la pose des pupitres, des bornes solaires, des bancs, une table de pique-nique PMR. Pose de l'escalier prévue en juin

Interventions des brigades nature : le 20 juin pour nettoyage chemin du Bois d'art et escalier route du Cabrillon.

Recensement des chemins ruraux : l'enquête est terminée. La mairie est dans l'attente du rapport du commissaire enquêteur.

Samedi dernier : Samedi dernier dans le cadre des semaines de l'environnement nous avions proposé une balade en vélo par les voies vertes de la Mairie au Parc de Chênevières en passant par Sain Bel. Aucun participant à Savigny hormis les organisateurs.

### **Christian MARTINON pour la commission Urbanisme :**

Le 15 mai dernier, la société Les Nouveaux Constructeurs est venue présentée à la commission urbanisme son projet de permis de construire pour le secteur de Grange Chapelle. Le projet prévoit 63 logements décomposé en 37 maisons et 26 appartements dont 13 logements sociaux plus 13 logements et 5 maisons en bail réel solidaire.

Le principe du bail réel solidaire (BRS) est la dissociation du foncier et du bâti qui permet de baisser le prix des logements : achat du logement uniquement et location du terrain à un Organisme Foncier Solidaire (OFS) pour un loyer faible, en signant un bail réel solidaire, pour une durée comprise entre 18 et 99 ans.

L'Organisme Foncier Solidaire détient uniquement le terrain. Seul le logement est acheté, ce qui représente entre 20 % à 40 % d'économie en fonction du secteur géographique.

### **Isabelle KAPFER pour la commission service à la personne :**

Chantier jeunes d'avril : peinture de portes de garage, de 2 bancs de l'amitié 1 pour l'école publique et 1 pour le city stade.

## Droit d'expression

Bonjour de l'équipe SAVIGNY D'ABORD2020

**Bonne nouvelle** : la commune aura encore du pain, heureusement, suite à l'arrêt prématuré mais compréhensible de nos boulangers, que je remercie sincèrement.

En attendant la future boulangerie, **une question se pose** : y aura-t-il d'autres commerces dans cette construction dont tout semble décidé sans vous consulter ? Pourquoi ne pas profiter de cette opportunité pour créer un cercle vertueux commerces/clients, redynamiser notre village

Loin de chercher à renforcer l'indépendance et l'attractivité du village, on préfère entretenir un statu quo. Ainsi, pendant que d'autres communes innovent, attirent des commerces, dynamisent leur territoire, ici, on freine, on temporise. Mais un village qui s'endort trop longtemps finit par se réveiller sous l'ombre d'un autre, plus grand, plus fort, qui, lui, a su regarder vers l'avenir.

Dans quelques mois, le conseil municipal sera à renouveler. Et si on en profitait pour imaginer ensemble l'**avenir** du village ? Vous avez des idées, des envies, des remarques ou juste l'envie d'échanger ? N'hésitez pas à m'en parler. C'est tous ensemble qu'on pourra faire bouger les choses et construire un village qui nous ressemble.

Luc Fornas

Je suis à votre disposition.

06 81 36 32 02 ou par mail : savignydabord2020@gmail.com



**POUR NOS AÎNÉS,  
FAISONS DE L'OMBRE À LA CANICULE**

**La Fédération ADMR** s'engage dans le mouvement **Oasis Solidaire** initié par **Petits Frères des Pauvres** pour offrir aux personnes âgées souffrant des fortes chaleurs, un espace frais à proximité de leur domicile.

**VOUS ÊTES UNE PERSONNE ÂGÉE ET VOUS SOUFFREZ DE LA CHALEUR**, venez vous rafraîchir au sein de l'Oasis Solidaire proposée par :

**La Fédération ADMR**

**INFORMATIONS UTILES :**

**ADRESSE** 664 Allée des Grands Champs - 69210 SAIN BEL

**HEURES D'OUVERTURES** lundi à vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h30

**CONTACT** 04.74.26.78.78

© Petits Frères des Pauvres Tous droits réservés - 2024  
Les Petits Frères des Pauvres déclinent toute responsabilité en cas de détournement ou d'utilisation frauduleuse du présent kit.

**FEUX DE FORÊT  
ET DE VÉGÉTATION**

AVOIR LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX



Organiser les barbecues loin de la végétation qui peut s'enflammer



Jeter ses mégots dans un cendrier et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture



Réaliser ses travaux liés de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main



Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de l'habitation

feux-foret.gouv.fr

**Chaque geste compte**

## Les Murmures du Temps



Le Verger des maturités

### Circuit « Les balcons de l'abbaye » Sain-Bel / Savigny

L'installation de la dernière œuvre du circuit, de l'artiste Charlotte Charbonnel, située chemin du Basset est en cours et doit être terminée d'ici la fin de l'été.

Elle viendra compléter les 3 œuvres déjà en place, dont le Verger des maturités de Thierry Boutonnier.

Nous aurons l'occasion de vous faire découvrir ce circuit en présence des artistes lors du festival d'inauguration du parcours artistique et culturel Les Murmures du Temps organisé par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle qui aura lieu le **samedi 13 septembre 2025**

### Au programme de ce festival

#### Le matin et l'après-midi :

des balades accompagnées par des médiatrices culturelles et en présence des artistes des œuvres à la découverte des 3 circuits des Murmures du Temps et du patrimoine du Pays de L'Arbresle (L'Arbresle/Eveux, Saint Germain Nuelles et Sain Bel/Savigny)

#### De 14h à 19h

#### au Val des Chênevrières à L'Arbresle / Eveux :

- Des animations de spectacle vivant (spectacles de clown, théâtre, improvisation, marionnettes) proposées par l'association Saint-Yan Scintillant qui s'est vue confier la direction artistique de cette programmation
- Un spectacle de danse contemporaine en partenariat avec la Biennale de Danse de Lyon
- Restauration sucrée et buvette sur place

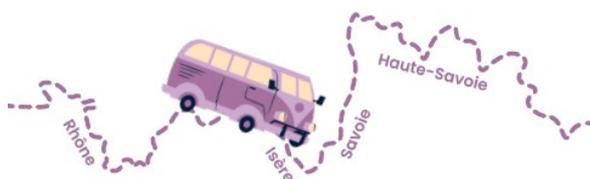
Une belle journée festive et gratuite qui mettra en avant l'art sous toutes ses formes !  
Plus d'informations détaillées sur ces animations à venir très prochainement !

## Van Info Femmes



### VAN INFO FEMMES

par le CIDFF Rhône Arc - Alpin



Vous souhaitez connaître vos droits ?  
Vous voulez faire un point sur votre situation professionnelle ?

Le bureau mobile du CIDFF vient à votre rencontre !

Gratuit, confidentiel, accessible à toutes

Le réflexe égalité  
<https://rhoneralpin-interdepartemental.cidff.info/>



#### QU'EST CE QUE C'EST ?

Le Van Info Femmes est un **nouveau dispositif** mis en place par le CIDFF Rhône - Arc Alpin pour venir à la rencontre des **femmes en milieu rural** afin de les **informer et les orienter** sur les sujets de **l'emploi et du droit**.

#### À QUI S'ADRESSE LE VAN ?

Le Van Info Femmes s'adresse à toutes les femmes vivant en milieu rural qui souhaitent :

- **Faire le point** sur leur situation professionnelle et administrative
- **Connaître** leurs droits
- **Être accompagnées** dans leurs démarches administratives
- **Faire le point** sur leur parcours professionnel
- **Se remobiliser** vers l'emploi

#### OÙ ET QUAND ?

Le van circulera sur différents territoires, retrouvez la liste des lieux ci-dessous :

- CC du Pays Mornantais
- CC de l'Est Lyonnais
- CC des Monts du Lyonnais
- CC des Vallons du Lyonnais
- CC du Pays de l'Ozon
- CA Vienne Condrieu
- CC de la Vallée du Garon
- CC du Pays de l'Arbresle

Pour plus d'information,  
contactez-nous par tél au  
06 87 07 66 61 ou au  
09 78 08 47 48, par mail à  
[f.coquard@cidff-id.fr](mailto:f.coquard@cidff-id.fr) ou  
rendez-vous sur notre site  
internet.



Association régie par la loi de 1901 - 505 933 517 000 - 32 - APE 9499Z -  
N° organisme de formation : 62690196789 - Ne pas jeter sur la voie publique

## Enfance de l'art



Terre cuite avec peinture à l'engobe et émailage

« Enfance de l'art » est un atelier d'art plastique pour enfants et adolescents de 6 à 14 ans.

Dans une approche ludique et créative, ils explorent différentes expressions artistiques :

- Le modelage (avec mise en couleur en engobe puis émailage et cuisson) pour la réalisation d'objets du quotidien ou de figures libres.
- La création d'objets en volumes (avec fil de fer, raphia et matériaux de récupération) pour développer l'imagination à travers la manipulation et jouer de façon ludique avec les volumes.
- Le dessin, la couleur qui se déclinent à travers plusieurs médiums (pigments naturels, encres, brou de noix, pastels gras et secs, acrylique, encres de linogravure pour la réalisation de monotypes).

Pour une meilleure qualité artistique et pédagogique, j'accueille 6 participants maximum.

Pour clôturer cette année créative, les enfants et adolescents ont exposé leurs œuvres à la médiathèque au mois de juin (voir Médiathèque page 4).

L'atelier a lieu le mercredi  
au chalet Montange

de 14h à 15h pour les 9/12 ans  
de 15h15 à 16h15 pour les 12/14 ans  
de 16h30 à 17h30 pour les 6/9 ans

Pour tout renseignement vous pouvez  
me contacter au 06 78 49 46 32

Anne Bastit (plasticienne diplômée de  
l'école Emile Cohl et art-thérapeute)

## Peinture Relaxation Savigny

Une équipe dynamique œuvre au sein du conseil d'administration.

Les cours de peinture se déroulent au Chalet Montange, dans notre nouvel atelier que nous occupons depuis mars 2024. Très fonctionnel, lumineux et plus spacieux. Les artistes travaillent dans une ambiance très amicale, conviviale et chaleureuse.

Nos cours sont menés par une main de Maître, Carole Merlin (diplômée de l'école d'Art Emile Cohl) site : [www.carmer.fr](http://www.carmer.fr)



Nous programmons 2 à 3 journées de stages par an. Différentes techniques sont étudiées en fonction de l'intervenant extérieur. Ces stages sont ouverts à tous. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons, adhérents ou toutes personnes externes à l'Association.

Cours pour adultes (tous niveaux)

Techniques enseignées : dessin, peinture acrylique, huile, pastel, encre de Chine, couteau et aquarelle ... Les peintures diverses sont fournies par l'association.

Le jeudi après-midi de 14h à 20h, par séances de 2 ou 3h.

Atelier libre (sans professeur) le vendredi après-midi de 14h à 17h.

Chaque année nous proposons des stages animés par des Artistes peintres confirmés. Ouverts à tout public

### Tarifs :

Adhésion annuelle 35€

Prix attractifs /trimestre :

Cours de 2h : 107€

Cours de 3h : 120€

Atelier libre (sans professeur) vendredi après-midi : 54€

Cours avec professeur et atelier libre :

2h : 138€ et 3h : 152€



Pour tous renseignements (tarifs, détails, horaires, inscriptions) contacter :

Roselyne Lagrasse : [peinturesavigny@orange.fr](mailto:peinturesavigny@orange.fr) – 06 37 91 77 67

N'hésitez pas à consulter notre site : <https://www.associationpeinturesdesavigny69.fr>

Adresse : Chalet Montange-15 Route de Sain Bel-69210 Savigny.

## Les Brigadiers Enflammés

Les Brigadiers enflammés seront au rendez-vous en Novembre 2025 pour vous distraire au Petit Théâtre de Savigny.

Ils vous présenteront :

### Qu'importe le flocon...

Comédie de Anny Lescailier

Retenez d'ores et déjà les dates :

**Vendredi 7-Samedi 8 novembre 20h30 – Dimanche 9 novembre 15h**  
**Vendredi 14-Samedi 15 novembre 20h30 – Dimanche 16 novembre 15h**  
**Vendredi 21-Samedi 22 novembre 20h30 – Dimanche 23 novembre 15h**

Réservations avec Marie-Odile 06 76 97 28 53

Tarif : 8 € - Gratuit – 10 ans



## Mélodie des Sources



L'école de musique associative « Mélodie des sources » a été fondée en 1998 à Sourcieux les mines. Elle s'est peu à peu développée et, depuis la rentrée de septembre 2020, elle est également présente sur la commune de Savigny. Conformément à ses statuts, elle a pour objet l'enseignement, la pratique et la promotion de la musique en général. Dans ce but, elle propose des cours, des ateliers et elle participe, en lien avec les élus locaux, à diverses manifestations culturelles.

Dans des locaux situés à la salle du Trésorcle de Savigny des cours de saxophone, piano et des ateliers de musique actuelle sont dispensés. L'an prochain, des cours de guitare électrique seront également proposés. En fonction des demandes qui pourraient être formulées, d'autres cours pourraient être ouverts à Savigny. Autant que possible, Mélodie des sources participera à des manifestations locales et elle proposera elle-même concerts ou auditions à Savigny.

**N'hésitez pas à prendre connaissance de l'ensemble des activités de l'école de musique en vous rendant sur son site ou à vous renseigner par mail ou encore à l'occasion du prochain forum des associations prévu le 6 septembre prochain.**

<https://www.melodiedessources.com>

[melodiedessources@gmail.com](mailto:melodiedessources@gmail.com)

C'est avec grand plaisir que Mélodie des sources est désormais présente à Savigny, où elle ne demande qu'à se développer, en espérant répondre au mieux aux attentes des habitants de Savigny et de ses alentours.

## Un Orgue à Savigny

Notre association vient de vivre un printemps prometteur puisque l'équipe du bureau qui était en place depuis de nombreuses années, s'est renouvelée au mois d'avril.

Marie-Christine Vermorel a accepté de prendre la présidence à la suite de Jean-Pierre Pouget qui assurera la vice-présidence le temps d'une transition.

Thomas Villette remplacera Marguerite Paraire au poste de trésorier tandis que Loïc Bruhat, jeune organiste qui travaille sur l'instrument de Savigny depuis 2 ans, prendra le secrétariat secondé par Sébastien Halas, de Saint Julien sur Bibost.

Tous sont musiciens et souhaitent prolonger cette belle aventure qui fait la fierté de notre village.

Et pour commencer, les « **Petits Concerts du Marché** » qui ont connu un vrai succès à l'automne 2024, reprendront dès le mois de septembre.

Ce sera toujours le vendredi, de 18 heures 30 à 19 heures ... et bien sûr, ce sera gratuit !

**Notez dès à présent les dates retenues :**

**les 12 et 26 septembre, les 10 et 24 octobre, les 7 et 21 novembre.**

De belles émotions musicales nous attendent encore ...

## Les Récrés Bilingues

Apprendre l'anglais en s'amusant à Savigny !  
de 3 à 11 ans

Notre association propose des cours d'anglais aux enfants à travers une pédagogie dynamique basée sur le jeu, les chansons et des activités créatives.

Suivez notre actualité sur les réseaux sociaux :  
[les\\_recrés\\_bilingues](https://www.facebook.com/les_recrés_bilingues)

Contact au 07 67 75 32 47  
ou [les\\_recrés\\_bilingues@gmail.com](mailto:les_recrés_bilingues@gmail.com)

## Le restaurant scolaire

Cette année le restaurant scolaire a demandé un accompagnement de la part de la CCPA afin de mieux gérer et trier ses déchets.

M. Matthieu BENOÎT-GONIN, chargé de mission biodéchets, est donc venu le mardi 8 avril durant le service afin de sensibiliser les enfants au tri de leur assiette et au gaspillage. Les enfants ont été invités à trier leurs déchets dans des seaux mis à disposition. S'en sont suivis 15 jours de pesée des déchets.

**Le bilan est excellent** puisque la cantine génère une part minime de déchets non recyclables (serviettes en papier, emballages...) et seulement une moyenne de 2 à 3 kg de biodéchets/jour.

**C'est une excellente performance en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire** pour une cantine où l'on sert en moyenne 140 repas/jour !

Chaque petit savignois produit donc en moyenne 22g de déchets alimentaires/repas alors que la moyenne nationale est à 100g/repas ! (Ademe, le gaspillage alimentaire dans la restauration collective, septembre 2024).

Depuis le retour de vacances de mai, il a été décidé qu'une majeure partie des déchets alimentaires sera distribuée aux poules personnelles (usage strictement familial) de l'aide-cuisine et de la présidente de l'association. Le reste sera composté dans le composteur situé place des moines.

L'association du restaurant scolaire remercie la CCPA et Matthieu pour leurs conseils, les enfants et leurs surveillants pour leur participation au tri quotidien et API Restauration pour si bien réduire le gaspillage de notre cantine.

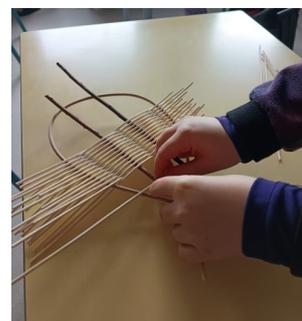


## APEL/Ecole St Martin

Une année riche en événements, aventures et apprentissages, s'achève à l'Ecole Saint Martin. Les enfants ainsi que toute l'équipe se sont réjouis de vivre et partager cette fois encore de nombreux petits bonheurs.

Notre projet 2024-2025 « Nos mains sont des symboles, parfois des révélations » nous a conduit à la fabrication de marionnettes dans toutes les classes, de la marionnette chaussette à la marionnette gaine, en passant par les marionnettes à sac et même le théâtre d'ombres. Les enfants ont écrit un scénario qu'ils ont pu mettre en scène devant vous avec joie le 13 décembre. Nos mains sont également les outils de l'expression de nombreux talents. C'est pourquoi, selon les groupes, les élèves ont découvert, à travers des ateliers ou des sorties scolaires, la fabrication de papier recyclé, la vannerie, la fabrication de savons et baumes, la mosaïque, la sculpture sur pierre, les vitraux, la charpente et bien d'autres arts encore.

Merci aux parents de l'APEL et à tous les parents volontaires qui ont œuvré tout au long de l'année pour permettre de financer et réaliser toutes ces activités qui contribuent grandement au bonheur des enfants dans notre école.



## AM des P'tits Gones

L'association l'AM des Petits Gones remercie toutes les familles qui l'ont soutenue en participant à ses différentes manifestations : marché de Noël, ventes de crêpes et de gâteaux.

Le profit réalisé nous a permis de diversifier nos activités avec les enfants.

Notre chasse aux œufs, maintenue malgré la météo pluvieuse, a remporté un vif succès. Les petits se sont régalés avec leurs friandises au chocolat.

En plus des travaux manuels et jeux lors de nos différentes rencontres, nous avons pu grâce à votre participation, organiser une sortie à la « ferme des délices » très appréciée de tous. Les enfants ont eu le plaisir d'approcher et de nourrir les animaux mais aussi de déguster de bonnes glaces artisanales.

Par ailleurs nous avons reçu « Pauline DESCONE », une professionnelle de la musique qui a fait découvrir aux enfants les instruments de musique à travers le monde. Merci Pauline pour ta prestation, ton dynamisme et la joie que tu as procurée aux petits et grands.

A ce propos, nous remercions vivement la médiathèque de Savigny qui nous a accueillis et mis en place une rencontre mensuelle destinée à raconter de belles histoires à nos Petits Gones que ces derniers aiment beaucoup.

Pour finir, l'association témoigne sa gratitude à la Mairie pour le prêt régulier d'un local et la subvention qu'elle lui a accordée.

## ASLEC

### Association Savignoise Loisirs Échanges et Culture

L'ASLEC est heureuse de vous annoncer que cette année, c'est à notre tour de partir à BERCHING. Un groupe de 20 jeunes encadrés par 3 accompagnateurs : Lucie FEUGEREUX, Juliette GIDON et Maxence GIROUD partiront en train le dimanche 3 août. Ils seront suivis par un groupe de 26 adultes en bus le 6 août et repartiront ensemble le dimanche 10 août.

Nous avons hâte de découvrir les familles allemandes, leur train de vie, leur culture ainsi que le programme confectionné par les jeunes Allemands.

**Vous avez des enfants de 11 ans ou plus, curieux de vivre une expérience d'échange ? Vous savez qui contacter !**



Si vous êtes à la recherche d'une assistante maternelle, n'hésitez pas à nous contacter ou mieux à venir nous rencontrer. L'association invite également les assistantes maternelles à venir la retrouver.

Nos coordonnées :

Laura CHAPAVAYRE Tel 06 28 79 85 21

Pas besoin de parler allemand pour participer ! Cela fait plus de 50 ans que cet échange existe et perdure depuis 1973, les jeunes y prenaient déjà part sans forcément connaître la langue. Et pourtant, ils se sont amusés, ont créé des liens, ont vécu des moments inoubliables et n'ont eu qu'un souhait : que cette belle aventure humaine continue. Enfin pour la deuxième année consécutive, vous pourrez nous retrouver lors de notre **fameux risotto riche en poulet**, le samedi **6 septembre 2025 dès 9H** au forum des associations.

Vous pouvez précommander au tarif préférentiel de **8€** au lieu de 9€ via Helloasso ou déposer le bon de commande dans notre boîte aux lettres située à la mairie.



Réservation HelloAsso ici →

#### Info à retenir

l'ASLEC envisage un déplacement à Rosia de Secas (Roumanie, mi-juillet 2026). Nous vous tiendrons informés.

En attendant de partager de bons moments et, au nom des membres de l'ASLEC, nous vous souhaitons un bel été.

Lucie FEUGEREUX et Maxence GIROUD  
07 83 72 57 25

[aslecsavigny@gmail.com](mailto:aslecsavigny@gmail.com)

## Les Classes en 6

L'Amicale des Classes en 6 est heureuse de vous retrouver pour une nouvelle année placée sous le signe de la fête à Savigny !

C'est à notre tour d'organiser des manifestations qui rythmeront l'année jusqu'à la grande fête des classes 2026.

Nous espérons vous voir nombreux, Savignois et Savignaises, pour partager ces moments de convivialité qui font la richesse de notre village.

Notez dès à présent ces dates dans vos agendas :

- **29 août 2025** : Concours de pétanque à partir de 18h, Esplanade Berching (Terrain en gore)
- **22-23 novembre 2025** : Chaudière avec restauration, buvette et animations tout au long du week-end, Place du 11 novembre.
- **7 mars 2026** : Les 24h de la 6 — Animations dès le matin jusqu'en soirée, salle du Trésoncle
- **10 mai 2026** : Fête des classes !

Toutes les personnes nées en 6 sont les bienvenues !

N'hésitez pas à nous contacter :

[classe6savigny@gmail.com](mailto:classe6savigny@gmail.com)  
06.38.94.31.07 Nathalie LEPIN, présidente



## Rejoignez-nous pour une aventure hors du temps L'histoire vous attend !

L'Association MERCI vous invite à une expérience spectaculaire au cœur du Moyen Âge, un événement sans précédent à L'Arbresle, Savigny et Sain Bel !

Au-delà des contes et légendes, notre territoire regorge d'une histoire vibrante et authentique, façonnée par des siècles d'événements géologiques, démographiques et économiques. Peu de gens en connaissent les profondeurs, mais pour ces 3 jours, nous levons le voile sur ce passé majestueux.

Nous mettrons en lumière l'influence prépondérante de l'abbaye de Savigny, sa résonance au XII<sup>e</sup> siècle jusqu'à Genève et son rôle crucial dans la construction du château de Sain-Bel et les fortifications de l'Arbresle.

Cette belle fête est à vivre sur les 3 communes, avec par exemple un camp médiéval à Sain Bel, un spectacle équestre et un concert de Luc Argobast à L'Arbresle ... et bien d'autres animations qui vous attendent !

## Préparez-vous à un voyage inoubliable au cœur du Moyen Âge !

Du son des cors aux rires des artisans, en passant par le cliquetis des armures, chaque recoin de notre fête médiévale vibrera au rythme d'une époque révolue mais jamais oubliée. Explorez les mystères de notre terre, riche d'une histoire séculaire qui a vu passer rois et abbés.

## Les principaux événements à Savigny

**Spectacle "Ecoutez l'histoire de l'Abbaye...", Anabelle Gaspard,**

**le vendredi 22 et le samedi 23 août à 21h**

*Une pièce librement inspirée de "Savinicus 1000 ans d'histoire" de Frédéric Diaz et Savigny*

Guidés par un grand-prieur du XV<sup>e</sup> siècle et des enfants curieux, revivez les moments clés de cette illustre abbaye. Théâtre, musique, chant, danse et arts martiaux se mêlent pour une fresque historique fascinante.



Retrouvez le programme complet  
sur <https://merci69.fr/programme/>



### Concert

**"Ballade sous les héritiers de Charlemagne"**

**le samedi 23 août à 18h30**

**à l'église Saint-André de Savigny**

interprété par la **Chorale Les Cigales du Pays de l'Arbresle** et les instruments médiévaux de Philippe Curt (Xeremia), et les récits des **Amis du Vieil Arbresle**

**Une expérience unique vous attend, où musique et histoire se rencontrent !**

### Découvrez les savoir-faire ancestraux le samedi 23 et le dimanche 24 août

Admirez les gestes d'autrefois et dénichiez des créations uniques sur notre marché médiéval authentique.

Pénétrez le monde du chanvre, l'éclat des vitraux, la robustesse du charron, les mesures médiévales, le filage de la laine, la saveur du miel et les vertus des plantes oubliées, l'art du céramiste et du potier, et le savoir-faire du coutelier.

Des ateliers sur inscription vous ouvriront les portes du Moyen Âge



Nous remercions nos Partenaires, élus ainsi que les équipes techniques communales des 3 communes, les associations, notamment celles qui touchent au Patrimoine, les entreprises et commerçants qui nous permettent d'offrir cet événement.

## Savigny, patrimoine d'hier et de demain

### Une rentrée bien remplie pour l'association "Savigny, patrimoine d'hier et de demain"

L'association "Savigny, patrimoine d'hier et de demain" entame cette nouvelle saison sur les chapeaux de roue, avec l'aboutissement de plusieurs projets porteurs de sens pour la valorisation du patrimoine local.

Parmi les temps forts de cette rentrée, on retrouve un part-

nat avec les étudiants de Master 1 Archéologie de l'Université Bourgogne – Franche-Comté, encadrés par Olivia Puel. Ces jeunes chercheurs ont rédigé des notices de vulgarisation basées sur les archives de l'abbaye de Savigny. Ces courts textes, accessibles et documentés, abordent des thématiques aussi variées que la communauté monastique, les édifices de l'abbaye, les anecdotes historiques ou encore les méthodes de recherche. Chaque



Les étudiants avec l'équipe du Patrimoine et Monique Laurent

notice invite à prolonger la lecture grâce à des références bibliographiques.

Les premières publications seront mises en ligne dès le début de l'été sur le site de l'association. Elles seront ensuite diffusées régulièrement et disponibles en version papier, sur demande, au local de l'association (place du 11 Novembre).

Les 20 et 21 mai derniers, certains étudiants sont venus à Savigny pour présenter leurs travaux. Une rencontre chaleureuse, marquée par la présence de Mme le maire M. Laurent, qui a salué la qualité de leurs recherches et les a remerciés pour leur précieuse contribution.

L'occasion aussi pour ces jeunes archéologues en herbe de découvrir l'abbaye, la tour de l'horloge et le musée lapidaire, lors d'une visite guidée complétée par l'ouverture exceptionnelle de lieux privés, généreusement rendus accessibles par des habitants. Un grand merci à eux pour leur accueil.

Cette visite a également permis une rencontre originale avec Zakarya, **jeune dessinateur de bande dessinée**. Il travaille sur une BD historique inspirée des mêmes sources que les étudiants, et qui suivra les aventures d'un jeune moineillon au XVe siècle, à l'abbaye Saint-Martin. Entre fiction et réalité historique, ce récit promet mystères et rebondissements... mais chut, il faudra patienter jusqu'aux fêtes de fin d'année

pour découvrir l'histoire complète ! Une campagne de prévente sera lancée à la rentrée.

Autre rendez-vous attendu : **le calendrier de l'Avent 2025**. Pour la troisième année consécutive, il proposera dès le 1er décembre une anecdote par jour, en lien avec l'histoire ancienne ou contemporaine de Savigny. Disponible en ligne et sur les réseaux sociaux, une version papier sera aussi distribuée dans les maisons de retraite, comme l'an passé, avec un accueil toujours aussi chaleureux de la part de nos aînés.

**Côté événements, l'association ne chôme pas !** Elle sera présente lors de la fête médiévale du 22 au 24 août 2025, coorganisera avec l'Office du Tourisme des visites pique-nique les 10 juillet et 28 août (réservation obligatoire), participera aux Journées Européennes du Patrimoine les 20 et 21 septembre, et poursuivra les visites de l'abbaye chaque dimanche à 10h jusqu'en octobre. Et d'autres surprises sont en préparation... mais il est encore un peu tôt pour en parler !

**Enfin, un grand merci à Sophie et Christian Jacoud**, fidèles soutiens de l'association. Grâce à leur aide, notamment pour la diffusion de notre gazette et de nos flyers lors des manifestations, nos actions ont pu toucher un public plus large et renforcer les liens avec les Savignois. Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur et de réussite dans leurs futurs projets.



Notre héros

Pour suivre notre actualité, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site :

<https://savigny-en-lyonnais-patrimoine.fr/>

ainsi que sur nos réseaux sociaux

Le bureau de l'association du Patrimoine.

## SAVIGNY DANSE

**Savigny Danse : une saison riche en émotions et une belle fête pour les 40 ans !**

La saison 2024-2025 a été remarquable pour notre association. Nos compétiteurs, en danse sportive comme en modern, se sont distingués tout au long de l'année, portant haut les couleurs de Savigny sur les parquets régionaux et nationaux.

Le traditionnel gala de Noël a, lui aussi, remporté un vif succès avec pas moins de trois représentations organisées sur la commune. Un moment de partage et de créativité très apprécié du public, toujours plus nombreux à venir applaudir nos danseurs.

Le point d'orgue de cette saison fut sans conteste la célébration des 40 ans de l'association, le 29 juin dernier à l'Intervalle, à Vaugneray. Une journée exceptionnelle, tant sur le plan artistique qu'humain, réunissant plus de 800 spectateurs, 200 danseurs et une quarantaine de bénévoles investis pour faire de cet anniversaire une réussite inoubliable.

Forte de cette belle dynamique, *Savigny Danse* prépare activement sa rentrée. La nouvelle saison s'annonce prometteuse, avec un planning enrichi et un large éventail de disciplines ouvertes à tous : du loisir à la compétition, et pour tous les âges.



Retrouvez-nous au forum des associations de Savigny le samedi 6 septembre

pour découvrir notre offre, rencontrer l'équipe et peut-être faire vos premiers pas avec nous !

La fin de saison pointe le bout de son nez au Tennis Club Savignois. Le moment de faire le point sur ces derniers mois.

Le tournoi annuel OPEN SAVIGNOIS 2025 a pris fin le week-end du 21/22 juin 2025.

Pendant 4 semaines, les adhérents du club se sont mobilisés pour accueillir 149 participants dans 3 catégories différentes (Senior Dames, Senior Messieurs, Messieurs +45 ans). Plus de 190 rencontres se sont déroulées sur les terrains de Savigny.

Nous avons assisté à de superbes rencontres, et même à une rencontre internationale (Mexicain vs Colombien) ! Voici les différents vainqueurs de cette édition 2025 :

- Simple Senior Messieurs : Julien Sellier (Tennis Club Charbonnières)
- Simple Senior Dames : Léa Combarret (Tennis Club Mably)
- Simple Messieurs +45 ans : Sébastien Miralles (Tennis Club Marcy L'Etoile)

Une consolante a été réalisée également pour les joueurs de 4ème série (de NC à 30/1) avec la victoire finale de Martin Rivoire, adhérent de notre club. Félicitations à lui !

Merci à tous nos adhérents qui ont tenu des permanences durant ces 4 semaines et merci à Gaétan Giroud pour l'organisation du tournoi et la programmation de l'ensemble des rencontres.

Cette année marque également l'organisation d'un tournoi interne de février à mai (réservé aux adhérents et sur invitation) au sein du club pour les hommes et les dames. Une com-



*Equipe 1 senior dame*

pétition conviviale et dans un objectif de faire rencontrer les différents membres du club. 45 participants au total.

Chez les dames, Deborah Court a remporté le tournoi contre Stéphanie Grange et chez les hommes, notre coach Arnaud Charlet a remporté sa finale contre Jérôme Boyer.

Du côté de nos équipes Seniors cette année, 3 équipes étaient engagées pour des rencontres par équipe (2 équipes messieurs et 1 équipe dame). L'équipe 1 masculine manque la montée de peu et se maintient en 3ème division départementale et l'équipe 2 a obtenu sa montée pour la 3ème division également.

Notre équipe 1 féminine a brillamment remporté la 2ème division départementale en terminant première et invaincue ! Elles ont accédé aux phases finales départementales. Elles se sont inclinées en demi-finales face au Tennis Club Neuvilleois.

Bravo à elles pour leur sublime parcours ! Elles joueront en 1ère division départementale l'année prochaine.

Le club souhaite également féliciter, notre coach, Arnaud Charlet, qui a obtenu avec succès son Diplôme d'Etat en tant qu'enseignant et Laura Di Bianca pour son Certificat de Qualification Professionnelle d'Eduteur de Tennis. Une progression notable à



*Finale tournoi interne messieurs*



*Finale tournoi interne dames*

souligner dans l'accès à un enseignement de qualité au sein du club.

Pour celles et ceux qui veulent jouer durant l'été ou essayer le tennis, le club propose une formule découverte permettant d'accéder aux courts pendant 3 mois. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le club par mail à l'adresse suivante :

[tcsavignois69210@gmail.com](mailto:tcsavignois69210@gmail.com)

Nous vous donnons rendez-vous au forum des associations à Savigny en septembre prochain !

## SAVIGNYOGA

Les séances de yoga sont accessibles à toutes et à tous. Les cours ont lieu les lundis hors vacances scolaires au Chalet Montange à Savigny.

Début de la saison 2025/2026 : lundi 8 septembre 25

1er cours de 10h à 11h15

2ème cours de 17h à 18h15

3ème cours de 18h30 à 19h45

Ces cours invitent à une pratique traditionnelle de "Hatha-Yoga" : enchaînement de postures, contrôle de la respiration, concentration, relaxation ...

Savignyoga vous propose quelques ateliers yoga ouverts à Tous, le samedi matin.

Pour la pratique, prévoir un tapis, un coussin et un vêtement chaud pour la relaxation.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mado au 04 74 01 28 25 ou Christiane au 04 74 70 39 71.

# ASC SAVIGNY GYM

## Une saison 2024-2025 de folie



Comme chaque année, la qualification pour les finales est compliquée. Les gymnastes se doivent d'être quasi parfaits toute la saison lors des différentes compétitions qualificatives pour espérer décrocher une place en finale.

Et cette année, quelle prouesse car le club a réussi à qualifier 1 équipe féminine en finale nationale et 2 individuels !!!

En Finale Nationale au Vélodrome de Bordeaux, 1 équipe féminine et 2 individuels masculins étaient présents pour représenter fièrement notre club et notre commune.

L'équipe niveau 5 11-14 ans composée de Zoé, Lucie, Emma, Jade, Salomé et Sasha termine **Vice-Championne de France**

Les garçons ont également brillé en individuel avec Maël **Champion de France N3 au saut** et Bastien **Vice-champion de France N2 au sol**

Les plus jeunes gymnastes de l'ASC ont aussi rayonné en finale jeune (zone Sud Est) à Montélimar. C'était 1 équipe féminine N6 7-11 ans de qualifiée. Elles ont fait leur compétition avec des nouveau-

tés, ont été solidaires jusqu'au bout mais les petites erreurs ont coûté cher au classement, l'équipe se classe 10ème. Quel beau parcours pour tous les finalistes et leurs entraîneurs.

L'ASC Savigny gym, c'est aussi des groupes loisirs qui ont participé au gym Brévenne et récolté de nombreuses coupes et médailles, et des groupes d'éveil (3-5 ans) qui développent leur motricité sur différents parcours.

Un grand bravo à tous (gymnastes et entraîneurs) pour les très bons résultats obtenus tout au long de la saison. Un merci spécial à nos bénévoles sans qui l'ASC Gym n'existerait pas.

Nous vous attendons à la rentrée pour les inscriptions

Samedi 6 septembre de 9h à 12h au forum des associations de Savigny

Vous avez la possibilité d'essayer l'activité lors des premiers cours.

Renseignements et informations sur le site du club :

[www.ascsavignygym.fr](http://www.ascsavignygym.fr)

ou par mail à l'adresse suivante : [asc.sav@orange.fr](mailto:asc.sav@orange.fr)

Nous vous souhaitons un très bel été.

## INFOS DIVERSES

Mon Pays de L'Arbresle.fr

LA PLATEFORME QUI VALORISE LE DYNAMISME DU TERRITOIRE ET LA CONSOMMATION LOCALE

ANNUAIRE BLOG AGENDA

Une initiative proposée par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

Pour découvrir le site Mon Pays de L'Arbresle.fr, scannez le QR code



[contact@monpaysdelarbresle.fr](mailto:contact@monpaysdelarbresle.fr)

MINISTÈRE DES ARMÉES

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

C'est obligatoire !

Pourquoi ?

Grâce au recensement :  
 • inscription d'office sur les listes électorales  
 • convocation en JDC  
 • possibilité de s'inscrire aux concours et examens  
 • possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Toutes les informations ici



INFORMATION COMMUNICATIVE  
 Direction de service national de la jeunesse  
 30/08/2024



Lutte contre l'ambrosie

Portail de lutte contre l'ambrosie

<https://ambrosie.fredon-aura.fr/documentation-reglementation/>

Lutte contre le moustique tigre

Toutes les informations sur la plateforme officielle de ressources sur le moustique tigre en Auvergne Rhône-Alpes :

<https://agirmoustique.fr/particulier/>

# L'AGENDA SAVIGNOIS

Suivez les informations savignaises via les différents supports de communication : site de la mairie, panneaux lumineux, illiwap, page Facebook

## Août

**Vendredi 22, samedi 23, dimanche 24** : Fête Médiévale Les Chevaliers au Pays de L'Arbresle (voir p20)  
**mardi 26** : Journée récréative (TUA), salle du Trésoncle  
**vendredi 29** : Concours de pétanque, Classes en 6, Esplanade Berching

## Septembre

**vendredi 05** : Spectacle-Forum, 18h, Place du 8 mai ou Petit Théâtre selon météo  
**samedi 06** : Forum des associations, 9h-12h, salle du Trésoncle, et risotto de l'ASLEC  
**samedi 06** : Concours de pétanque, APEG, Esplanade Berching  
**vendredi 12** : Les p'tits concerts du marché, Un orgue à Savigny, de 18h30 à 19h, Eglise  
**samedi 13** : Concours pétanque FC Savignois, Esplanade Berching  
**samedi 13** : festival inaugural du parcours artistique des Murmures du Temps (voir p15)  
**mercredi 17** : Iles aux Histoires, Médiathèque, 15h45 et 17h  
**samedi 20 et dimanche 21** : expo association peinture, cuvier Aline Jubin  
**samedi 20 et dimanche 21** : journées du Patrimoine  
**dimanche 21** : Vide Grenier, APE, salle du Trésoncle  
**vendredi 26** : Les p'tits concerts du marché, Un orgue à Savigny, de 18h30 à 19h, Eglise  
**dimanche 28** : expo maquettes Mécano, salle du Trésoncle

## Octobre

**samedi 04** : Accueil des nouveaux arrivants, mairie  
**dimanche 05** : Rando cycliste, salle du Trésoncle  
**jeudi 09** : Anniversaires des Classes en 5, Trait d'Union de l'Amitié, salle du Trésoncle  
**vendredi 10** : Les p'tits concerts du marché, Un orgue à Savigny, de 18h30 à 19h, Eglise  
**dimanche 12** : Fermes ouvertes  
**mercredi 15** : Iles aux Histoires, Médiathèque, 15h45 et 17h  
**vendredi 17** : Jeux de sociétés ASLEC, salle du Trésoncle  
**vendredi 24** : Les p'tits concerts du marché, Un orgue à Savigny, de 18h30 à 19h, Eglise  
**mercredi 29 OU vendredi 31** : Journée Halloween, Savigny Danse, Petit Théâtre (à confirmer)

## Novembre

**vendredi 07 - samedi 08 à 20h30, dimanche 09 à 15h** : Théâtre Les Brigadiers Enflammés « Qu'importe le flocon », Petit Théâtre  
**vendredi 07** : Les p'tits concerts du marché, Un orgue à Savigny, de 18h30 à 19h, Eglise  
**dimanche 09** : Bourse aux livres APEL, salle du Trésoncle  
**mardi 11** : Cérémonie commémorative, 10h45, mairie  
**mercredi 12** : Iles aux Histoires, Médiathèque, 15h45 et 17h  
**vendredi 14 - samedi 15 à 20h30, dimanche 16 à 15h** : Théâtre Les Brigadiers Enflammés « Qu'importe le flocon », Petit Théâtre  
**vendredi 14** : Vente saucisson/patates, APE, Place du 8 mai (marché)  
**vendredi 21** : Les p'tits concerts du marché, Un orgue à Savigny, de 18h30 à 19h, Eglise

**vendredi 21 - samedi 22 à 20h30, dimanche 23 à 15h** : Théâtre Les Brigadiers Enflammés « Qu'importe le flocon », Petit Théâtre  
**samedi 22 et dimanche 23** : Chaudière, Classes en 6, Place du 11 Novembre

## Décembre

**jeudi 04** : Belote du Téléthon (TUA), salle Ch. Gouttenoire  
**vendredi 05** : Marché de Noël  
**samedi 13** : Théâtre « Amours et piano », Petit Théâtre  
**dimanche 14** : Arbre de Noël TUA, salle du Trésoncle  
**mercredi 17** : Iles aux Histoires, Médiathèque, 15h45 et 17h  
**samedi 20 et dimanche 21** : gala Savigny Danse, salle du Trésoncle

## CHALLENGE DE MAX

### CONCOURS DE PÉTANQUE 3ème Édition

**Samedi 06 septembre 2025**

Stade en gore à Savigny



Concours en Doublettes  
Ouvert à tous



Inscription 12€ Complémentaire 6€

Inscriptions à 13h30

Jet du But à 14h30

A partir de 12h30 :

Andouillettes/Frites ou Steak/Frites  
Sur place ou à emporter

**100% des gains seront reversés**

Restauration et Buvette sur place  
Association de pêche de l'étang de GOUILLOUD



## Le P'tit Marché Savignois

Tous les vendredis de 15h30 à 19h  
Place du 8 Mai 1945

### Toutes les semaines :

**Charcuterie, boucherie, traiteur**, Charcuterie des 2 Villages, St Laurent de Chamousset (06.50.21.17.23)

**Fruits et légumes**, Denise et Roger Chaverot, Saint-Forgeux (06.89.54.94.64)

**Fromages brebis/chèvre et yaourts**, Ferme de Rusille, Savigny (06.14.71.17.97)

*Absents cet été, présence à confirmer pour la rentrée :*

**Poissonnerie**, Sofian Attar, attarsofian@yahoo.com

**Pizzas**, J'y vais Pizza, 18h à 21h45 (sous la Mairie)  
(06.37.60.15.96)

### Une fois par mois (sauf exception) :

**Vêtements FB Mode**, Frédérique Bertalotto (06.60.67.35.15)

**Bijoux**, Stéphanie Jobert (06.31.27.39.05)

**Huiles de Crête** Gandelin Passion (06.33.14.96.60)  
(4ème vendredi du mois)

**Huîtres de Vendée et conserverie Belle Iloise**, Franck Duret (06.76.05.31.54)

**Patrick Schied**, matelas, literie, rempaillage de chaises  
**Aloe Vera For Ever**, Produits cosmétiques, Carine Cortial (06.26.23.67.61)

**D'autres commerçants peuvent être là ponctuellement, à l'occasion d'animations :**

Marché d'auteurs, Troc de Graines, Associations ...

**Fréquentez le marché régulièrement  
pour les découvrir !**